



REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SEDHIOU

=====

DEPARTEMENT DE BOUNKILING

=====

ARRONDISSEMENT DE BOGHAL

=====

COMMUNE DE BOGHAL



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) 2019-2023 RAPPORT FINAL

Avec le concours financier du PAPSEN

Réalisé par le Cabinet OCC

Octobre 2018

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR : Activité Génératrice de Revenu

AME : Association des Mères Elèves

ANA : Agence Nationale de l'Aquaculture

ANER : Agence Nationale de l'Energie Renouvelable

ANIDA : Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole

ANPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APE : Association des Parents d'Elèves

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agents de Santé Communautaires

ASC : Association Sportive et Culturelle

ASER : Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale

BNSF : Bourse Nationale de Sécurité Familiale

CEC : Carte Egalité de Chance

CEM : Cours Elémentaire Moyen

CGE : Comité de Gestion des Ecoles

CMU : Couverture Maladie Universelle

CPC : Classe Préscolaire Communautaire

CPE : Classe Préscolaire Elémentaire

CPN : Consultation Périnatale

DIPE : Développement Intégré de la Petite Enfance

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IEF : Inspection de l'Education et de la Formation

MDE : Maison des Eleveurs

OCB : Organisation Communautaire de Base

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONAS : Office Nationale de l'Assainissement

ONG : Organisations Non Gouvernementale

OP : Organisations Paysannes

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PAPEJ : Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes

PAPSEN : Programme d'Appui au Programme National d'Investissement dans l'Agriculture au Sénégal

PDC : Plan de Développement Communal

PDL : Plan de Développement Local

PEPAM : Projet Eau Potable

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PNBSF : Programme National de la Bourse de Sécurité Familiale

PNDL : Programme National de Développement Local

PPDC : Projet Pôle de Développement de la Casamance

PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture au Sénégal

PRESEAC : Projet de Contribution à la Résilience de la Population au Renforcement de la Sécurité

PSE : Plan Sénégal Emergent

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SENELEC : Société Nationale d'Electrification

STD : Services Techniques Décentralisés

Table des illustrations

Liste des cartes

Carte 1 : localisation de la commune dans le Département de Bounkiling	10
Carte 2 : Occupation du sol	11
Carte 3 : Situation administrative de la commune.....	16

Liste des figures

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie de 2004-2018 (Station de Bounkiling)	12	
Figure 2 : Répartition spatiale de population	15	
Figure 3 : Répartition des effectifs suivant le sexe.....	20	
Figure 4 : Répartition spatiale des établissements et effectifs.....	21	
Figure 5 : Tendence à la baisse de l'effectif dans le moyen de 2010-2018.....	22	
Figure 6 : Evolution des rendements à l'hectare des spéculations	31	
Figure 7 : Répartition du cheptel à l'échelle du département	Figure 8 : Répartition du cheptel à l'échelle de la commune.....	33
Figure 9 : Répartition des conseillers selon le niveau d'instruction.....	39	
Figure 10 : Répartition du Coût total du Plan par programme	54	
Figure 11 : Répartition du coût total du plan par Axe	55	
Figure 12 : Répartition du coût total du Plan par année	55	
Figure 13 : Répartition des coûts pour chaque année par Programme	56	

Liste des tableaux

Tableau 1 : les espèces les plus dominantes	13
Tableau 2 : Répartition spatiale de la population	17
Tableau 3 : La situation de l'enseignement scolaire.....	19
Tableau 4 : récapitulatif des indicateurs de l'offre et de la qualité du service	20
Tableau 5 : Synthèse du diagnostic de l'éducation	23
Tableau 6 : Indicateurs Santé-Nutrition	24
Tableau 7 : Inventaire de l'existant	25
Tableau 8 : Synthèse du diagnostic de la Santé.....	26
Tableau 9 : Synthèse de l'action sociale.....	27
Tableau 10 : Synthèse du diagnostic de l'hydraulique-Assainissement.....	28
Tableau 11 : Synthèse du diagnostic Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme.....	29
Tableau 12 : Synthèse du diagnostic genre et promotion de la femme	29
Tableau 13 : Synthèse du diagnostic de l'Agriculture.....	32
Tableau 14 : Synthèse du diagnostic de l'Elevage	34
Tableau 15 : Synthèse du diagnostic du secteur du commerce	35
Tableau 16 : Synthèse du secteur de l'artisanat PME-PMI	35
Tableau 17 : Synthèse du diagnostic des secteurs transport et télécommunication	36
Tableau 18 : Synthèse de contrainte et hypothèse de solution	37
Tableau 19 : Evolution du Budget.....	40
Tableau 20 : Résultats mesure de performance de la commune.....	40
Tableau 21 : Synthèse du diagnostic de l'environnement	42
Tableau 22 : Synthèse du PIL.....	53

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	2
Liste des cartes	3
Liste des figures.....	3
Liste des tableaux	3
INTRODUCTION.....	6
A/ Contexte et justification :.....	6
B/ Objectifs.....	6
C/ Approche méthodologique	7
I/ PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	10
1.1. Situation géographique.....	10
1.2. Milieu Physique.....	11
<input type="checkbox"/> Climat	11
<input type="checkbox"/> La pluviométrie	12
<input type="checkbox"/> Relief et les Sols	12
<input type="checkbox"/> Les ressources en eau	13
<input type="checkbox"/> Les ressources végétales et animales :.....	13
1.3.Le milieu humain.....	14
<input type="checkbox"/> Historique de peuplement.....	14
<input type="checkbox"/> Répartition spatiale et Zonage	15
<input type="checkbox"/> Ethnies et religions	17
<input type="checkbox"/> Urbanisme et habitat.....	17
<input type="checkbox"/> Mouvement de la population	18
II/ BILAN DIAGNOSTIC.....	19
2.1.Profil Social.....	19
2.1.1. Education.....	19
<input type="checkbox"/> L'enseignement préscolaire.....	19
<input type="checkbox"/> L'enseignement élémentaire.....	19
2.1.2.Santé et Nutrition.....	24
<input type="checkbox"/> Situation générale de la santé	24
2.1.3. Protection sociale.....	26
Source : Diagnostic technique et participatif.....	27
2.1.4.Hydraulique-assainissement	27
2.1.5. Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme	28
2.1.6. Genre et Promotion de la femme.....	29
2.2. Profil économique	30
2.2.1. Les secteurs productifs	30
2.2.2. Secteurs d'appui à la production	34
2.3. Le dynamisme organisationnel.....	37
<input type="checkbox"/> La dynamique associative.....	37
2.3 Profil Gouvernance.....	38
2.3.1. Profil des élus	38
2.3.2.Le dispositif de bonne gouvernance	39
2.3.3.Analyse des données budgétaire.....	39
2.3.4. Performance de la commune	40
2.3.5. Gestion environnementale	41

2.3.6. Gestion Foncière.....	42
III/ PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	43
3.1. Projection schématique du Plan de Développement.....	43
3.1. Schéma de la programmation.....	44
3.1.2. Schéma de la vision et articulation au PSE.....	45
3.2. Programmes par Axe de Développement.....	46
3.2.1. AXE 1 : Promouvoir le développement des secteurs créateurs de richesses.....	46
3.2.2. AXE 2 : Assurer un environnement propice à la promotion du Capital humain et à la gestion durable du Capital Naturel.....	48
3.2.3/ AXE 3 : Développer la gouvernance transparente, la coopération décentralisée et le partenariat.....	51
IV/ PLANIFICATION OPERATIONNELLE.....	54
4.1. Opérationnalisation du plan.....	54
4.1.1. Analyse du PIL.....	54
4.2. Stratégie de mise en œuvre du PDC.....	56
4.2.1/ Principes directeurs de la mise en œuvre.....	56
4.2.2/ Dispositif institutionnel de pilotage.....	58
4.2.2.1/ Arrangement institutionnel de mise en œuvre.....	58
4.2.2.2/ Rôles et responsabilités des acteurs.....	58
4.2.3/ Instruments de mise en œuvre.....	59
4.2.3.1/ Le plan Annuel d'Investissement (PAI).....	59
4.2.3.2/ Le cadre de Suivi-Évaluation.....	60
4.2.3.3/ Cadre de Mesure des Rendements du PDC.....	60
4.2.3.4/ La Méthode de Gestion de l'information.....	60
4.2.3.5/ Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC.....	60
4.2.3.6/ Les Instruments sectoriels de la mise en œuvre.....	60
4.2.4/ Le Financement du PDC.....	60
4.2.4.1/ Evaluation des coûts.....	60
4.2.4.2/ Les sources de financement.....	61
ANNEXES.....	62
ANNEXE 1 : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE.....	62
ANNEXE 2 : FICHES DE PROJETS.....	74
ANNEXE 3 : PROFIL DES CONSEILLERS.....	79

INTRODUCTION

A/ Contexte et justification :

Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe d'intervention du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'Etat du Sénégal a pris l'option irréversible d'engager une refondation majeure de son action territoriale en procédant à l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Pour concrétiser cette vision, le cheminement proposé opte pour le renouveau de l'aménagement du territoire adossé à l'option stratégique de territorialisation des politiques publiques. Ces orientations stratégiques préfigurent des changements majeurs en termes de territoires, de dispositifs de gouvernance et de mécanismes de financement.

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des collectivités territoriales (CT) selon la version de l'Acte III de la décentralisation, ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial deviennent une nécessité.

A ce titre, une Plateforme Nationale de Planification (PNP) a été mise en place depuis 2014, animée par le Programme National de Développement Local (PNDL) et coordonnée par la Direction d'Appui au Développement Local (DADL). Constituée en outre de la Direction de la Planification (DP/DGPPE) et de la Cellule d'Appui aux Elus Locaux (CAEL), la Plateforme s'est engagée dans un processus de recherche-actions, afin de contribuer significativement à l'amélioration des stratégies de développement territorial.

Ainsi, dans le cadre d'une fertilisation croisée, la Plateforme a entrepris l'enrichissement du guide de planification locale, son test dans quelques collectivités pilotes avant d'en tirer les enseignements et engager un processus de généralisation de l'élaboration des outils de planification locale.

C'est dans ce cadre que 21 communes de la région de Sédhiou, sur requête de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), ont bénéficié de l'appui financier du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole (PAPSEN), pour l'élaboration de leurs documents de planification de référence, précisément les Plans de Développement Communal (PDC).

B/ Objectifs

L'objectif de l'étude est d'élaborer le Plan de Développement Communal. Il s'agit de permettre à la Commune de disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement local.

Le processus de planification locale, envisagé dans la Commune, doit être une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune particulièrement les populations locales autour des problématiques de développement.

C/ Approche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée est basée sur un processus participatif et itératif avec l'implication de tous les acteurs aux différentes étapes. L'appropriation et la validation consensuelles sont érigées en principes.

Le présent Plan de Développement Communal (PDC) est composé de quatre grandes parties :

1ère partie : Introduction, Objectifs du PDC, Démarche méthodologique, présentation de la commune

2ème partie : Bilan diagnostic

3ème partie : Orientations et Stratégies de développement de la Commune

4ème partie : Elaboration du plan d'investissement 2019-2023 et identification des mécanismes de mise en œuvre du PDC.

- Montage institutionnel du processus de planification

⇒ **La Commission de Planification Elargie (CPE)**

Instrument de pilotage, il a pour missions de superviser et de coordonner tout le processus de planification. La commission se réunit au maximum trois fois durant tout le processus de planification et est composé des représentants de toutes les catégories et sensibilités présentes dans la Commune (voir arrêté du Maire).

L'objectif est de faire participer toutes les catégories d'acteurs et d'éviter des tentatives de boycott ou d'exclusion durant cet important processus de planification. La CPE a appuyé par un Comité Technique Régional.

⇒ **Le Comité Technique Régional (CTR)**

Il s'agit d'un dispositif incontournable, pour la validation des productions de l'opérateur en charge d'élaborer le PDC, avant la transmission au conseil municipal. Ce comité est composé de quelques Services techniques régionaux, sous la coordination de l'ARD.

Le Comité Technique Régional participe aux étapes suivantes :

- Restitution du diagnostic externe par le consultant ou l'opérateur ;
- Restitution du diagnostic participatif ;
- Cadrage des ateliers de planification (orientations) ;
- Restitution des ateliers de planification ; et
- Restitution finale du PDC.

Le Comité Technique Régional a pour principale mission de conseiller la Commission de Planification Elargie. Il est constitué, en plus de l'ARD, de :

- La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) ;
- Le Service Régional de la Planification (SRP);
- Le Service Régional de l'Appui au Développement Local ;
- Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie.

⇒ **Etape 1 : Phase préparatoire**

Elle comprend :

- ✚ La mise en place de la commission de planification élargie (CPE) ;
- ✚ La formation des animateurs relais ;
- ✚ La journée de lancement ;
- ✚ Le diagnostic externe / cadrage ;
- ✚ **L'atelier restitution du cadrage (CT).**

La phase préparatoire a permis une maîtrise de la situation de référence ainsi que les enjeux de développement de la Commune et une définition claire et partagée des TDR du PDC mais également la mobilisation des acteurs et populations concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre.

⇒ **Etape 2. Diagnostic participatif**

Il a impliqué d'une part les acteurs intervenant dans le développement économique et social de la Commune (opérateurs économiques, les ONG, Projets et Programmes, le Conseil Rural et l'Etat à travers les structures déconcentrées, etc.) et d'autre part les populations (géographique / quartier, sociologique) dans les résultats enregistrés par rapport à leurs missions ou objectifs poursuivis, les contraintes, les capacités et les perspectives.

Cette phase fondamentale dans le processus de planification nous a permis d'avoir une connaissance précise des secteurs socio-économiques et des acteurs en termes de performance, contraintes et perspectives.

Nous avons insisté sur l'inventaire de l'existant en infrastructures (nombre, date d'implantation, par qui ? coût, gestion et entretien ?). La cartographie produite à cet effet a facilité l'analyse spatiale.

Enfin, l'analyse systémique faite a permis de révéler d'une part le niveau de développement actuel de la Commune, ses contraintes majeures, et d'autre part l'existence de fondements ou conditions qui permettent d'inscrire la Commune dans une dynamique de développement durable et soutenu.

Les résultats du diagnostic feront l'objet d'une restitution devant le CTR et la CPE.

⇒ **Etape 3 : Orientations et stratégies de développement de la commune**

Prenant en compte les différentes fonctions à acquérir ou à consolider (administrative, productive, échange, offre de services publics de qualité, cadre de vie et d'épanouissement, etc.), le consultant aura à présenter des orientations et stratégies spécifiques de développement de la commune, lesquelles doivent être articulées aux préoccupations nationales prioritaires (PSE, lettres de politiques sectorielles et conventions internationales ratifiées). Il serait ainsi intéressant de comparer la situation de la commune par rapport aux objectifs régionaux / nationaux poursuivis afin de la projeter à moyen et long termes.

Il est attendu de cette partie :

- ✚ la définition de la vision et des axes stratégiques ;
- ✚ l'identification des objectifs généraux ;

- ✚ la définition des objectifs spécifiques ;
- ✚ l'identification des lignes d'actions.

Les résultats de cette étape feront l'objet d'une restitution devant la CPE et le Comité Technique Régional.

⇒ **Etape 4 : Elaboration du Plan d'Investissement 2019-2023**

Cette phase déclinera de manière opérationnelle les actions à mettre en œuvre ainsi que quelques mécanismes de mise en œuvre et des esquisses de suivi évaluation des actions.

Les résultats attendus sont :

- ✚ Le Plan d'Investissement Local est élaboré et annualisé en Plan Annuel d'Investissement (PAI) sur 6 ans (2019-2023) ;
- ✚ Les actions sont identifiées, priorisées à court, moyen et long termes ;
- ✚ Des fiches d'actions opérationnelles sont élaborées pour la mise en œuvre des actions en première année ;
- ✚ Les mécanismes de suivi évaluation des actions sont définis.

Les résultats du Plan d'Investissement feront l'objet d'une restitution devant la CPE et le Comité Technique Régional.

Après ces quatre étapes, le PDC provisoire sera rédigé par le consultant ou l'opérateur et comportera les quatre parties annoncées ci-dessus. Ce document fera l'objet d'une restitution devant le Comité Technique Régional puis devant la Commission de Planification Elargie. Après transmission au PAPSEN, le PDC sera soumis au conseil municipal pour adoption puis au Représentant de l'Etat pour approbation.

I/ PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

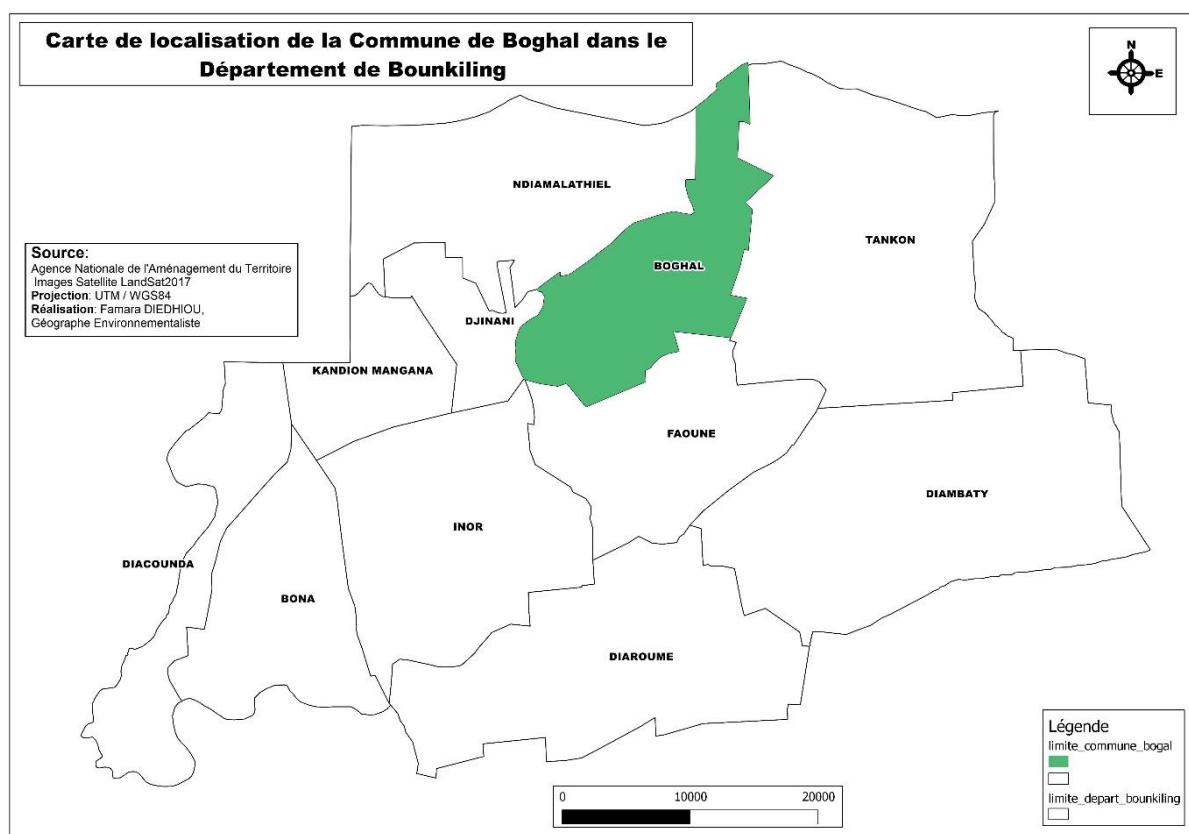
1.1. Situation géographique

Située au Nord du département de Bounkiling, la commune de Boghal est le chef-lieu d'arrondissement qui porte le même nom. La communauté rurale de Boghal est devenue commune en 2014 avec la réforme de l'Acte III de la décentralisation par la **loi 2013-10 du 28 décembre** portant Code général des Collectivités locales. Elle s'étend sur une superficie d'environ 216 Km².

Elle est limitée :

- ➔ à l'Est par la Commune de Tankon
- ➔ à l'Ouest par les Communes de Ndiamalathiel et Djinany
- ➔ au Nord par la république de la Gambie
- ➔ au Sud par la commune de Faoune

Carte 1 : localisation de la commune dans le Département de Bounkiling

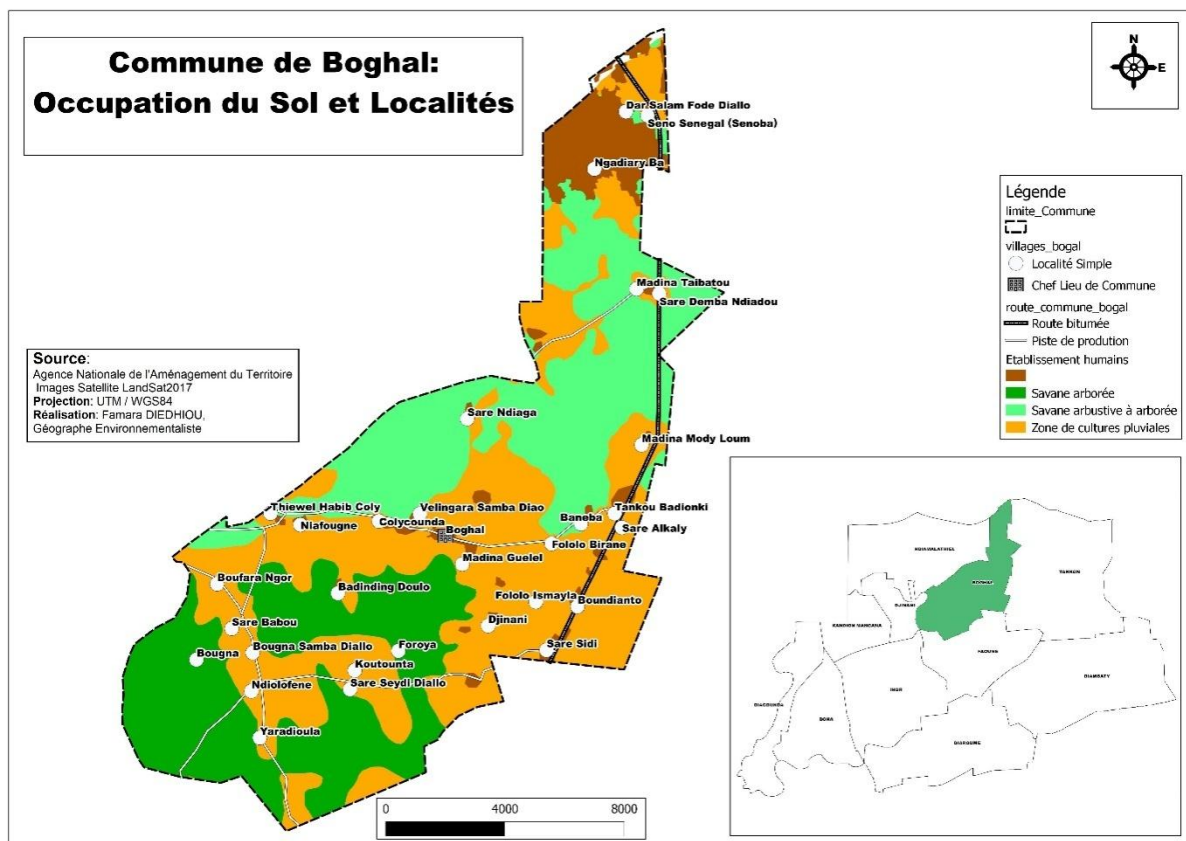


1.2. Milieu Physique

⇒ Bilan de l'occupation du sol de la commune

Les résultats du bilan de l'occupation du sol révèlent une Commune à fort potentiel agricole et forestier. Cette situation est favorisée par un milieu physique accueillant permettant le développement des activités agro-sylvopastorale. La carte ci-dessous illustre cet état de fait.

Carte 2 : Occupation du sol



⇒ Climat

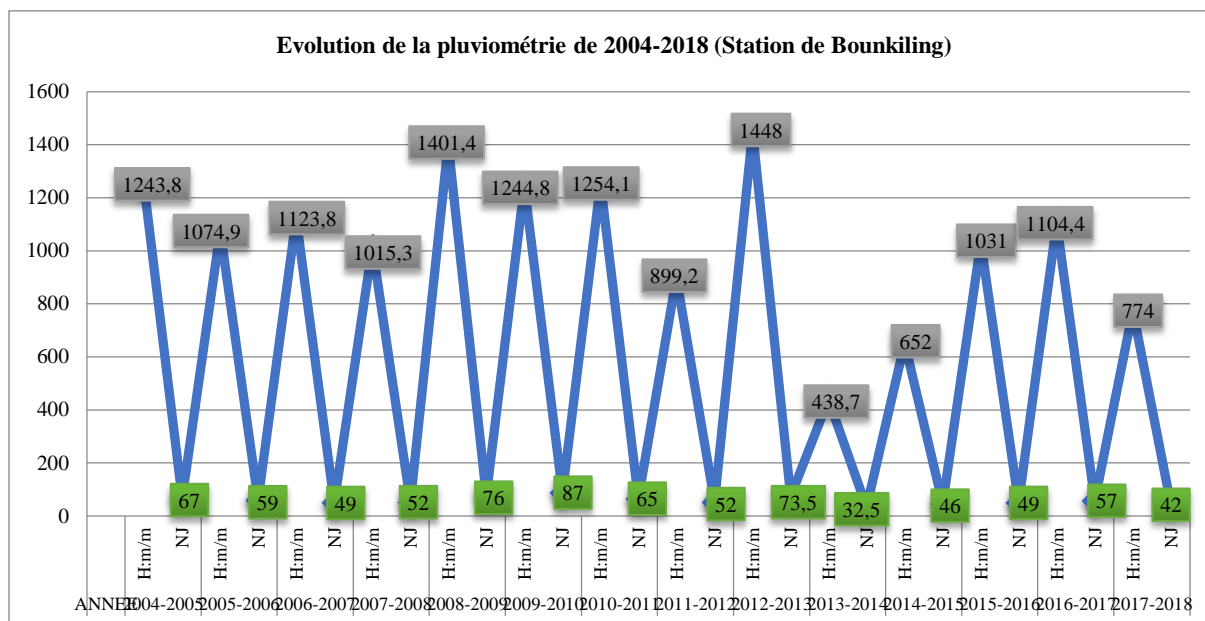
Le climat est de type soudanien alternant deux saisons :

- une saison sèche allant de novembre à mai, pendant laquelle la zone est balayée par les vents du nord (Alizé et harmattan) ;
- et une saison des pluies qui s'étale de juin à octobre, période pendant laquelle la mousson s'installe, celle-ci étant à l'origine des importantes précipitations que reçoit la zone.

Les températures présentent d'importantes variations avec une moyenne de 26°C en saison fraîche, tandis que celles-ci peuvent dépasser une moyenne de 35°C en période de chaleur.

⇒ La pluviométrie

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie de 2004-2018 (Station de Bounkiling)



Source : DRDR (2018)

L'analyse de la courbe nous indique une instabilité du cycle pluviométrique, qui a été plus remarquée entre 2011, 2012 et 2013.

En effet, en 2011 une baisse considérable a été observée, le maxi a été noté en 2012 avec 1448 mm en 73 jours de pluie. En 2013, ont été enregistrées les plus faibles précipitations (438.7 en 32 jours de pluie). Ces perturbations notées dans l'évolution de la pluviométrie montrent l'effet du changement climatique, qui se répercute sur les rendements agricoles.

⇒ Relief et les Sols

Le relief de la commune est relativement bas constitué de bas plateaux.

Le terroir de Boghal est couvert essentiellement par deux types de sol :

- Les Deck-Dior : ce sont des sols argilo sableux de couleur rouge ou beige que l'on trouve sur le plateau et sensible à l'érosion. Ils sont légers et faciles à travailler. Ces types de sol sont favorables à la culture du coton, du mil, de l'arachide, du maïs, du sorgho, etc. Cependant, l'utilisation d'intrants constitue un facteur essentiel pour permettre l'amélioration de leur structure et d'augmenter les rendements.
- Les Sols Deck : ce sont des sols noirs, lourds et argileux, riches en matières organiques avec une bonne capacité en rétention d'eau. Ces sols hydro-morphes sont propices au maraîchage, à la culture du riz, du coton et du maïs. On les rencontre dans les bas-fonds. Cependant, les effets de l'érosion hydrique (ensablement), font que ces sols ont tendance à perdre leurs aptitudes. L'appauvrissement des sols qui a été notifié lors des réunions de zone peut être expliqué par plusieurs facteurs : la surexploitation, l'érosion, l'amendement.

⇒ **Les ressources en eau**

Elles sont composées des eaux de surface et souterraines.

Selon les données de l'enquête réalisée pour l'élaboration du présent PDC, la commune compte 22 marres et 17 marigots qui ont une durée de rétention d'eau pouvant dépasser parfois 4 mois. On note aussi l'aménagement d'un bassin de rétention par le marabout de Boghal qui permet aux populations de mener des activités de maraichage toute l'année. Il faut noter que faute d'une utilisation rationnelle de l'eau du bassin, il est constaté des difficultés d'accès à l'eau au niveau des jardins un peu éloignés du bassin.

Par ailleurs, ces eaux de surface représentent un réel potentiel pour l'abreuvement du bétail et les cultures de bas-fonds.

Les sources d'eaux souterraines sont accessibles à travers les puits et forages.

La profondeur de la nappe varie entre 15 et 45 m suivant les villages.

⇒ **Les ressources végétales et animales :**

○ **Les ressources végétales**

La végétation de la commune est composée d'une flore riche et variée. Le couvert végétal est composé d'une forêt communautaire (forêt claire). Le peuplement végétal y est constitué de deux strates : la strate herbacée (*Andropogon pseudapricus*, *Paspalum* sp, *Blepharis linearifolia*...) et la strate arborée qui est composée d'arbustes et d'arbres.

Tableau 1 : les espèces les plus dominantes

Espèces végétales	Noms scientifiques
Dimb	<i>Cordylapinnata</i>
Son	<i>Lannea acida</i>
Nandox	<i>Sarcocephalus latifolius</i>
Tap	<i>Combretum paniculatum</i>
Bep	<i>Setigera</i>
Wên	<i>Pierocarpus crinaceus</i>
Kelah Lay	<i>Lonchocarpus laxiflora</i>
Xasaw	<i>Hexalobus monopetalus</i>
Lenké	<i>Prosopis africana</i>
Madd	<i>Saba senegalensis</i>
Kapokier	<i>Bombax costatum</i>
Baobab	<i>Adansonia digitata</i>
Santan	<i>Daniela olivary</i>

Source : Service des Eaux et Forêts (Boghal)

Le peuplement végétal, constitué par ces espèces est utilisé de diverses façons par les populations : alimentation humaine et du bétail, la pharmacopée et l'exploitation du bois.

○ **Les ressources animales**

La végétation existante dans la commune est favorable pour l'habitat d'espèces fauniques telles que les gibiers à poils (chat, hyène, chacal, phacochère, lièvre...), à plumes (pintades, canards, sauterelles,

pigeons, perdrix, grand calao, tourterelles, perroquets ...) et les primates (galago du Sénégal, le patas, le singe, le babouin...). Cependant, il faut noter que certaines espèces ont tendance à disparaître du fait de la dégradation du couvert végétal qui constitue le cadre de vie de ces dernières.

1.3.Le milieu humain

⇒ Historique de peuplement

Les habitants de la Commune de Boghal sont des peuls, dont les ancêtres sont originaires de nord du Sénégal, dans l'actuelle région de Matam. En effet, la résistance des peuples du nord à l'occupation étrangère, a conduit le Gouverneur FAIDHERBE à mener des campagnes féroces contre El hadji Omar TALL qui avait une armée très puissante et qui menait une guerre sainte contre les animistes. Probablement, l'insécurité et les turbulences liées aux mouvements des troupes ont entraîné la migration de beaucoup de populations vers les régions du sud. Les populations par vagues successives sont venues dans ces localités plus paisibles pour pratiquer la religion musulmane et disposer de terres riches et fertiles propices aux activités d'agriculture et d'élevage.

Le Kabada, c'est-à-dire l'espace territoriale qui englobe et dépasse l'arrondissement de Boghal était peuplé par des Baynouk populations autochtones réticents à l'islamisation et qui probablement se sont dispersés et sont phagocytés par les autres ethnies de la Casamance.

Ainsi, les peuls venus du nord sont devenus maîtres des lieux et ont su à travers les âges conserver la langue peul qui avec les emprunts et les influences des langues de la Casamance telles que le Manding et le Diola, est aujourd'hui appelée le TORE. Ce qui montre qu'ils sont des peuls de la classe des TORODOS c'est-à-dire des marabouts toucouleurs qui sont leurs ancêtres.

Le patronyme CISSE très répandu et majoritaire dans le KABADA vient probablement d'une altération du nom « SY ». En effet, les mandingues pour protéger leurs voisins musulmans de l'agression des ethnies animistes qui les traitaient comme des envahisseurs venus pour leur imposer l'Islam leur ont donné le nom CISSE ou bien ces derniers ont dû transformer leur nom « SY » en « CISSE » pour survivre.

Dans le KABADA les populations sont 100% musulmanes et l'ethnie TORODO est largement majoritaire. Les ouloofs, sérères et bambaras sont venus récemment dans la localité et constituent des minorités

Le découpage de collectivité territoriale en trois (03) zones répond à des spécificités qui résultent de la proximité, de l'appartenance ethnique, de la parenté et d'un vouloir de vivre en commune imposé par les circonstances naturelles.

Ces trois zones ; SENOBA, NDILOFENE et BOGHAL constituent des espaces territoriaux dans lesquels les populations de la Commune se sont regroupées pour vivre ensemble en développant des activités principalement agricole et d'élevage de bovins, d'ovins, de caprins et de la volaille.

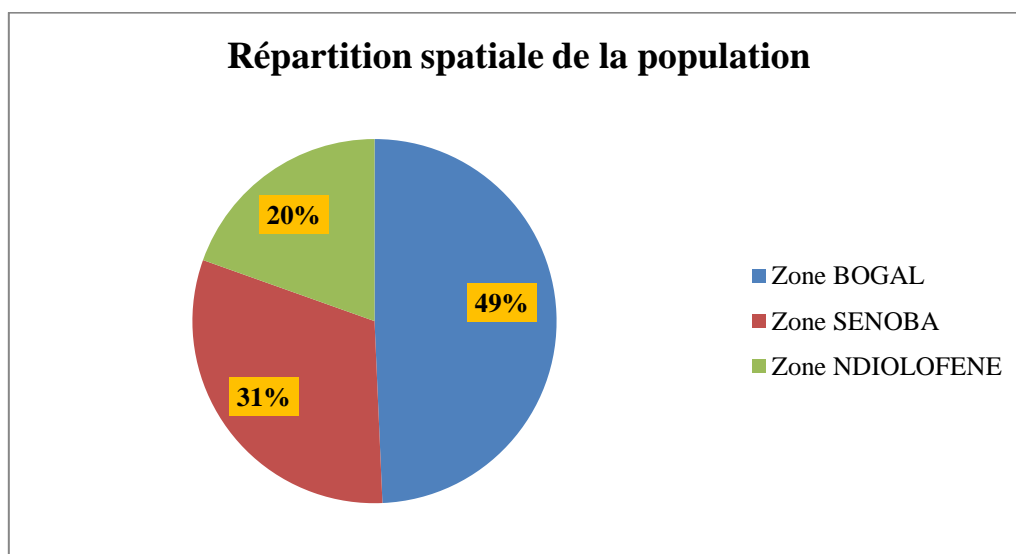
⇒ Répartition spatiale et Zonage

Selon les statistiques du recensement de 2017 (Sous-Préfecture) la population est de 18 594 habitants, sur une superficie d'environ 216 Km², soit une densité de quatre-vingt-six (86) habitants au km² avec un taux de 49,5% de femmes et de 74% de jeunes.

Cependant, cette densité au km² cache une grande disparité car la population est inégalement répartie sur le territoire communal.

En effet, la commune compte officiellement 51 villages répartis en trois Zones¹. La répartition spatiale montre que la Zone de Boghal est la plus peuplée avec 49%, suivie de la Zone de Sénoba avec 31% et la Zone de Ndiolofène qui a le pourcentage de peuplement le plus faible et ceci pouvant s'expliquer par l'enclavement de la Zone. La concentration de la population dans la Zone de Boghal est liée au statut administratif, aux infrastructures qui y sont concentrées et son accessibilité, comparativement à la Zone de Ndiolofène.

Figure 2 : Répartition spatiale de population



Source : Données enquête PDC (2018)

¹Ce Zonage a été effectué suivant le critère de proximité et de bon voisinage; compte tenu de l'homogénéité des caractéristiques physiques socio culturelles et économiques.

Carte 3 : Situation administrative de la commune

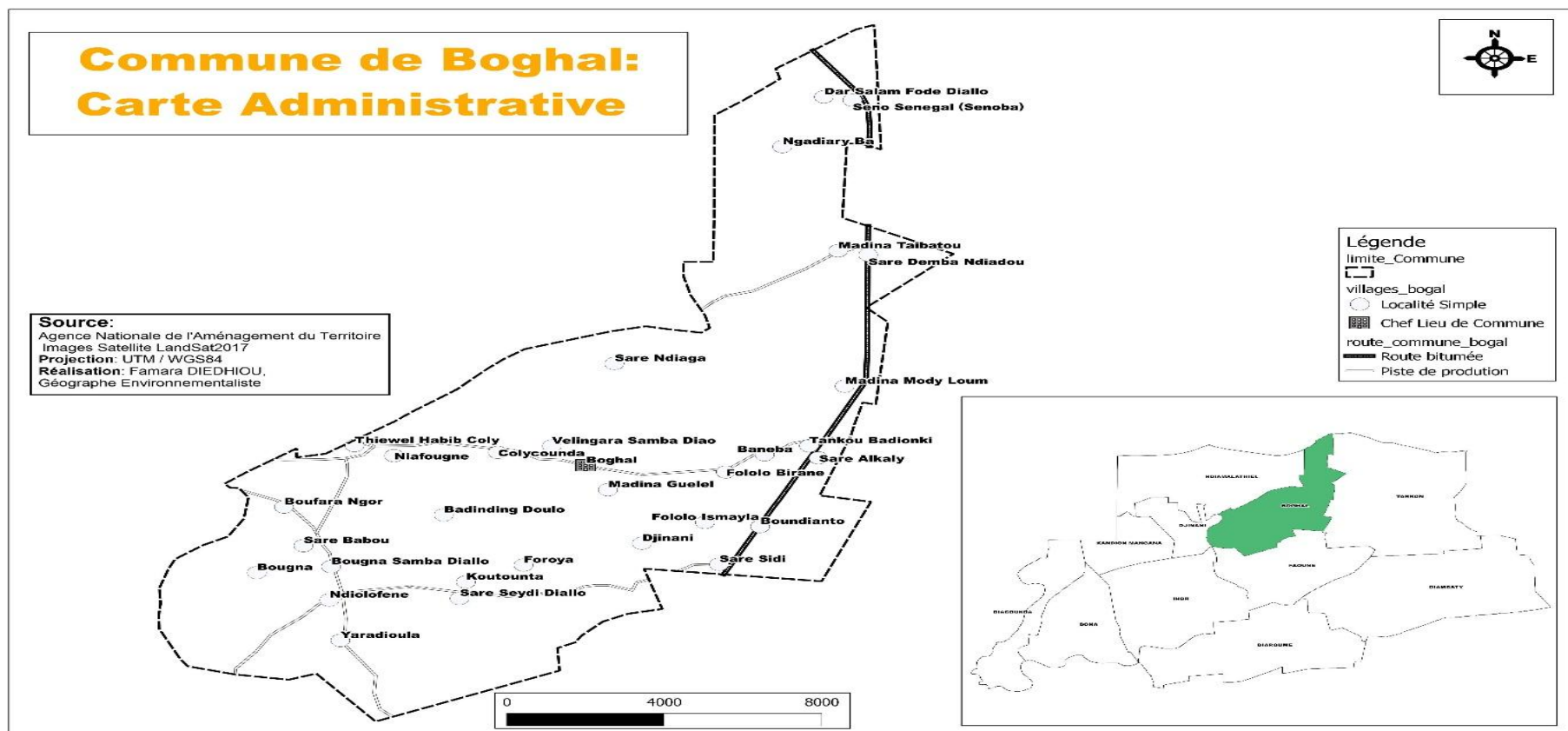


Tableau 2 : Répartition spatiale de la population

Zone	Villages polarisés	Nombre de concessions	Nombre de ménages	Démographie (données 2017)			Infrastructures sociales de base
				Total Hommes	Total Femmes	Population Totale	
BOGHAL (26 villages)	Boghal, Rouka, Riad, Darou, Baida, Medina ModyLoum, Sare Ndiaga, Sare Alkaly, Diamwely, Boundianto, Sare Guelel Cisse, Fololo Birane, Badina, Colycounda, Medina Baba Boli, Velingara Baneba, Darou Salam Baneba, Djinany 2, Velingara Samba Dia, Medina Diop, Baneba, Sare Elimane, Sare Sidi, Sare Modyka, Foraya, Medina Abdoulaye (Dakar Bou Ndaw), Sinthiou Bissimila	751	757	4636	4532	9168	01 Poste de santé, 02 cases de santé 10 établissements élémentaires, 3DIPE, 02 forages
SENOBA (15 villages)	Senoba, Madina Taibatou, Donghoro, Diaydina, Sinthiou Seno, Medinamoustapha Deme, Medina Annecounda, Lycounda, Darou Salam Fode, Sare Demba Koumbaye, Digante 1, Bandiagara, Sinthiou Mbaye Sarr, Sare Samba Gouba (Ou Médina Samba Ba), Sare Demba Ndiado	452	457	2959	2831	5790	01 Poste de santé, 6 établissements élémentaires, 01 forage
NDIOLO-FENE 10	Ndiolofene, Niafougne, Badinding, Sare Babou, Sare Ngagne, Bougna, Boufarra, Darou Salam Cisse, Koutounta, Thiewel	261	262	1801	1835	3636	01 poste de santé, 04 établissements élémentaires

Source: Enquête PDC (2018)

⇒ Ethnies et religions

La population est essentiellement composée de peulh, avec une minorité de sérères et de wolof, que l'on retrouve dans le Ndiolofène et Sénoba et qui représente 1 % de la population.

Pour ce qui est de la religion, la population est 100% musulmane ce qui explique l'existence de plusieurs foyers religieux notamment à Boghal, Niafougne, Badina, Darou Baida, Saré Guélèlle, saré Elimane, Darou Salam.

⇒ Urbanisme et habitat

Les habitations sont généralement en banco avec des toits en paille. Au niveau des gros villages, on retrouve des maisons en dur avec des toits à majorité en zinc. Les concessions sont groupées, avec une absence de plan d'alignement pour toute la commune.

Du point de vue urbanistique, on note l'inexistence de plan d'alignement et de plan de lotissement.

⇒ **Mouvement de la population**

Les mouvements migratoires touchent essentiellement les jeunes et se manifestent dans les deux sens: l'exode rural vers les villes du Nord (Dakar, Mbour, Thiès). Il y a deux tendances: la migration temporelle des élèves et surtout des jeunes filles qui, pendant les grandes vacances, se rendent dans ces grands centres pour exercer de petits métiers pour mieux préparer les rentrées scolaires ou en appui à leurs familles respectives. Parallèlement, les jeunes garçons rejoignent leurs villages respectifs afin d'aider leurs parents dans les travaux champêtres.

Pour les départs, il faut aussi noter les destinations vers l'Europe (Italie, Espagne) avec le phénomène de l'émigration non régulière, dont les motifs sont principalement économiques: recherche d'emploi ou d'un avenir meilleur.

Par ailleurs, compte tenu de la disponibilité des terres, la commune accueille des mains d'œuvre agricoles pendant l'hivernage, venant de la Gambie et du Saloum (Sénégal).

II/ BILAN DIAGNOSTIC

La commune de Boghal est dotée d'infrastructures dans quasiment tous les secteurs (éducation, santé, hydraulique, commerce, élevage, agriculture...). Cependant, il faut noter qu'il y a un gap à combler en termes d'infrastructures socio-économiques compte tenu de l'insuffisance de certaines d'entre elles (éducation, santé, l'hydraulique) et de l'inexistence d'autres (transport, PME-PMI).

2.1. Profil Social

2.1.1. Education

⇒ L'enseignement préscolaire

En ce qui concerne le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE enfants de 3 à 5), la commune ne dispose que de trois établissements ; à savoir une Case des Tout Petits (CTP) à Saré Alkaly et de deux Classes Préscolaires Communautaires (CPC) à Boghal et Sénoba. Le nombre d'établissements préscolaires est très faible compte de tenu de la taille de la commune. Cependant, cette situation peut être expliquée par les réalités de la localité qui misent plus sur l'enseignement coranique à bas âge.

Par ailleurs, l'enseignement préscolaire fait face à un certain nombre de contraintes auxquelles il faut pallier. En effet, on note un manque de matériels et d'équipements (glissoir, balançoire, tables, chaises) et une absence de salle pour la CPC (Boghal). A cela s'ajoute l'insuffisance de personnel.

Tableau 3 : La situation de l'enseignement scolaire

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructure	2 CPC + CTP
Effectif Total	180
Effectif Filles	60 (42, 5%)
Total Enseignants	5
Ratio enseignants/ élèves	1/36

Source : Enquête PDC (2018)

⇒ L'enseignement élémentaire

Le cycle élémentaire est assez représenté, on compte un total de 20 établissements dont trois Franco-arabe, répartis comme suit : dix (10) dans la zone de Boghal, six (06) dans le Sénoba et trois (03) dans le Ndiolofène. Pour ce qui de l'existant, le cycle élémentaire compte 47 classes en dur, 15 en abris provisoires soit 32%.

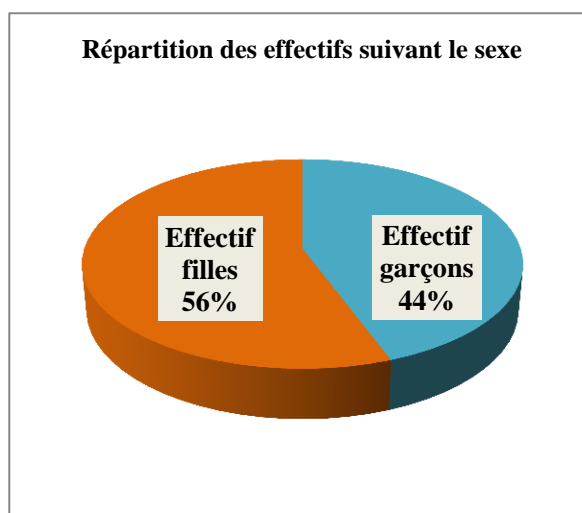
Avec un effectif total de 2561 élèves dont 56% de filles, le cycle primaire est le plus représentatif de la commune. Au regard du tableau récapitulatif des indicateurs de l'offre et de la qualité du service, le

ratio nombre d'élèves par enseignant qui est de 41,98 est loin des normes de l'émergence qui se situe entre 15 et 25 élèves par enseignants. Par ailleurs, le TBS (57,6%) montre que l'offre ne satisfait pas la demande. D'où l'insuffisance des établissements scolaires et de personnel qui a été soulignée lors des diagnostics. Ainsi, le renforcement des infrastructures scolaires, du personnel, la résorption des abris deviennent des priorités.

Tableau 4 : récapitulatif des indicateurs de l'offre et de la qualité du service

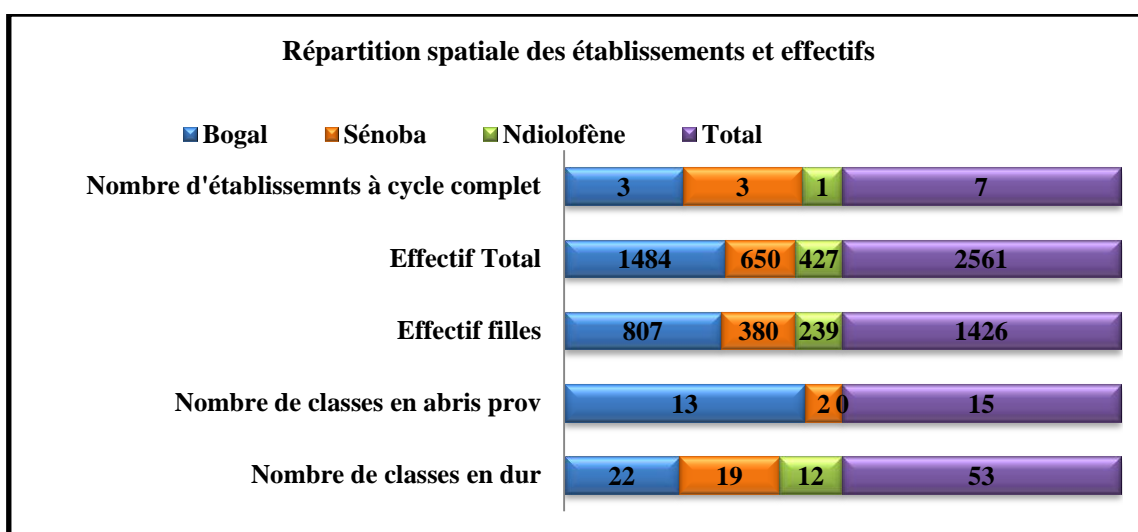
INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	20
Population scolarisable	4445
Population scolarisée	2561
TBS	57,6
Ratio élèves / classes	37,66 > à la norme de l'émergence 35
Ratios élèves / tables-bancs	
Ratio enseignant /élèves	41,98 > à la norme
Accès aux commodités	
Eau	50% (10/20)
Electricité	0%
Toilettes	95%
Clôture	0%
Source : Enquête PDC- IEF Bounkiling +Sous-préfecture	

Figure 3 : Répartition des effectifs suivant le sexe



Source : Enquête PDC (2018)

Figure 4 : Répartition spatiale des établissements et effectifs



Source : Enquête PDC (2018)

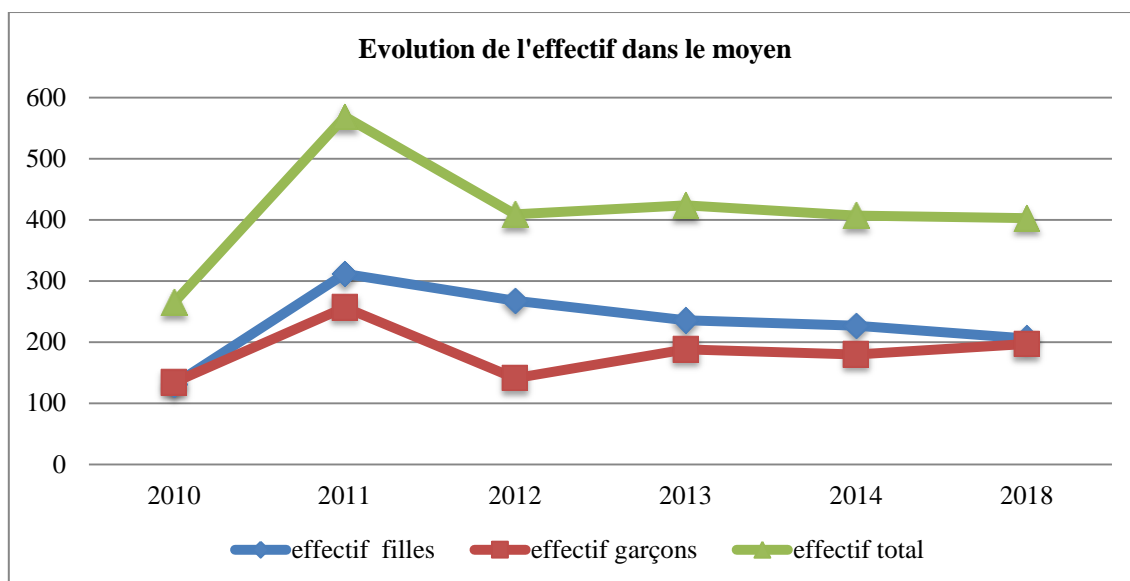
L'analyse du graphique nous montre que la zone de Boghal a le plus grand nombre d'établissements, par conséquent le plus d'effectifs et regroupe presque la totalité des abris provisoires (13/15 soit 86,7%). Ainsi, pour la résorption des abris, cette zone est prioritaire.

⇒ **L'enseignement moyen**

La commune dispose de deux établissements dans le moyen à Boghal et Sénoba, avec un effectif total de 403 pour un taux de représentativité des filles de 48,8%. De 56% au cycle primaire, le taux de représentativité des filles est passé à 48,8%, soit une baisse de 7,2%. Cette situation s'explique le problème de maintien des filles à l'école du fait des pratiques de mariages précoces qui est une réalité culturelle chez les peuls. Ce qui constitue un facteur de disparité.

L'achèvement du cycle moyen est un réel problème, chose qui a été relevée lors des réunions de zone. En effet, la problématique de l'abandon scolaire a été déclarée et ceci peut être affirmé par le graphique suivant qui nous montre une tendance à la baisse de l'effectif dans le moyen de 2010-2018.

Figure 5 : Tendence à la baisse de l'effectif dans le moyen de 2010-2018



Source : IEF Bounkiling (2018)

Les raisons d'une telle situation peuvent être à différents niveaux :

- la distance à parcourir ; et
- la déperdition scolaire, entre autres.

La problématique de l'effectif dans le moyen pourrait expliquer l'absence de lycée.

En dehors, de l'abandon scolaire, le moyen aussi fait face à un certain nombre de difficultés telles que les abris provisoires, l'absence de clôture, d'électricité, de blocs administratifs.

Pour ce qui est de la gouvernance scolaire, du préscolaire au moyen, elle est assurée par l'existence des CGE (Comité de Gestion des Ecoles), des APE (Association des Parents d'Elèves), et des AME (Association des Mères Elèves). Il faut noter une insuffisance de dynamisme des APE qui se résument pour la plupart en une personne et le non renouvellement du bureau.

⇒ **L'enseignement arabo-coranique**

L'enseignement arabo-coranique est bien représenté dans la commune avec trois écoles arabes et la présence de 41 daaras (enquête PDC) pour un effectif total de 2138 et un rapport de masculinité en faveur des garçons. Nous notons la présence d'apprenants de moins de cinq ans (-5 ans) pour un effectif de 188. Ces « Daaras sont de types traditionnel, dont le cadre d'apprentissage est pour la plupart la cours d'une maison. Ce sont des structures non formelles dont le curriculum est principalement l'enseignement arabe, la mémorisation du coran et les principes de l'islam. Ces établissements font face à un certain de nombre de contraintes que sont l'absence d'infrastructures et de commodités. Hormis cela, ce sous-secteur de l'éducation ne bénéficie d'aucune forme d'aide ou de subvention.

⇒ L'alphabétisation

Pour ce qui concerne l'alphabétisation, la commune ne dispose pas de classe fonctionnelle. Par contre, selon les résultats de la collecte il existe des sites d'alphabétisation financés par le TOSTAN. Ainsi, compte tenu des besoins des populations, ces sites devraient être ré ouvertes.

Tableau 5 : Synthèse du diagnostic de l'éducation

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<p>☞ Enseignement Préscolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • 01 CTP (SaréAlkaly) • 02 CPC (Boghal et Sénoba) <p>☞ Enseignement Primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 écoles élémentaires • 53 salles de classes construites • 61 enseignants • Clôture des établissements à proximité de la RN4 (en projet) <p>☞ Enseignement Moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 CEM • 20 enseignants <p>⇒ Existence de blocs d'hygiène (68%)</p> <p>⇒ Présence des APE, CGE, AME</p> <p>⇒ Partenaires d'appui UNICEF, PASEB, PADSER, PAEF, PEPAM/UE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'infrastructures préscolaires • Faible représentativité du préscolaire • Insuffisance d'équipements (jouets, tables banc, balançoires glissières...) • Délabrement de la CTP (Saré Alkaly) • Absence de salle de classe pour la CPC (Boghal) • Absence de clôture • Insuffisance d'infrastructures scolaires • Insuffisance d'équipements scolaires • Insuffisance des points d'eau • Insuffisance des blocs d'hygiène • Insuffisance de personnel • absence de blocs administratifs • Existence des abris provisoires (15) • Problème de l'état civil • Manque de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'enseignement préscolaire (Construction de CPC, CPE, Case des tout-petits) • Renforcer les équipements • Réhabiliter la CTP • Construire un local pour la CPC • Clôturer les établissements • Construire des établissements (Saré Ndiaga, SinthiouSané, Médina Moustapha Dème, Niafougne, Saré Guélèlle, Saré Babou) • Comblé le déficit de tables banc • Adduction en eau des établissements (Médina ModouLoum, Riad, Boundianto, école Boghal, Poste sénoba, Saré DembaNdiado, Badinding, Koutounta, Boufara, Darou Salam) • Construire des blocs d'hygiène Cem Boghal, Doghoro, Cem Sénoba • Renforcer le personnel enseignant français et arabe • Construire des blocs administratifs • Instaurer un programme de résorption des abris provisoires • Maintenir le dispositif existant • Appuyer l'éducation arabo-coranique

Source : Enquête PDC (2018)+diagnostic participatif

2.1.2. Santé et Nutrition

⇒ Situation générale de la santé

Avec 18594 habitants en 2017, la commune de Boghal dispose de trois (03) postes de santé, deux (02) cases de santé. Compte tenu des normes OMS (un infirmier pour 3000 habitants et un poste de santé pour 5.000 à 7.500 habitants), Boghal dispose d'une bonne couverture en infrastructures sanitaires. Cependant, pour ce qui est de la qualité des prestations de services, la commune est mal servie avec une insuffisance de personnel qualifié (1 infirmier pour toute la commune). Le secteur est fortement confronté à l'absence de pistes (difficultés d'accès aux infrastructures sanitaires pour certains villages). A cela il faut ajouter, l'insuffisance de médicaments (retard remboursement CMU), de moyens logistiques... Tous ces facteurs jouent sur la qualité des services, de ce fait une bonne partie de la population se rendent en Gambie pour avoir des soins ce qui constitue une grande contrainte (faible fréquentation des structures sanitaires). En effet, ceci entraîne la baisse des indicateurs sanitaires suivis par la politique nationale. Ainsi, l'amélioration de l'accessibilité aux structures de santé, le renforcement de l'équipement et de la dotation en médicaments deviennent des solutions pour faire face à ce déplacement des populations pour bénéficier de soins.

Par ailleurs, au regard des indicateurs (moyenne des trois postes de la commune) de santé et de nutrition (voir tableau), il en ressort l'enregistrement de cas malnutrition et de non-respect du calendrier des CPN et PEV. Les indicateurs de santé de la commune sont en dessous de ceux régionaux (taux d'achèvement CPN 21,3% contre 50%, taux d'achèvement PEV 89,3% contre 95). Pour ce qui du taux d'utilisation CPN, la commune est en phase avec la moyenne régionale.

Pour ce qui concerne la gouvernance, chaque structure de santé a un comité de santé et un comité de gestion dont le Maire est le président. Les comités de santé sont dynamiques, mais pour les comités de gestion tel n'est pas le cas.

Tableau 6 : Indicateurs Santé-Nutrition

Indicateurs Santé	Indicateurs Nutrition
Taux d'utilisation CPN = 100,33%	Taux de malnutrition = 1,1 %
Taux d'achèvement CPN = 21,3%	Nombre d'enfants malnutris = 59
Taux d'achèvement PEV = 89,3%	Nombre d'enfants de 0-23 mois bénéficiant de services nutritionnels (pesées mensuelles) = 6469
Taux de consultation post natales = 31%	Nombre d'enfants de 6-59 mois bénéficiant de surveillance nutritionnelle = 3902
Nombre de cas de maladies diarrhéiques = 550	

Source : Région Médicale de Sédhiou (rapport de 2017)

Tableau 7 : Inventaire de l'existant

Infrastructures	Equipements	Personnel	Gaps
Poste de santé (Dispensaire+ maternité) Localité : Ndilofène Source d'eau : puits Source d'énergie : solaire	<ul style="list-style-type: none"> • Lits d'observation (04) • 01 magasin de stockage du médicament • Boite d'accouchement • Boite de consultation • Salles d'observation (02) • Salle de pansement • Frigo 	<ul style="list-style-type: none"> • Sage-femme (01) • ASC (01 en formation) • Matrones (02) • Badiene Gokh (04) • Relais (03) • DSDOM (03) • Dépositaire (01) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infirmier • Absence de table de pansement • Absence de • Absence de table de pansement • Absence de, poupinelle, absence d'incinérateur, • Absence d'ambulance, • Absence de clôture, • Absence d'autoscope, de doplere et paingoin
Poste de Santé (Dispensaire + maternité) Localité : Boghal - Source d'eau : Source d'énergie: Senelec	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lits d'observation (10) ✓ Labo ✓ Echographie ✓ Matériel pour l'odontologie ✓ Boite d'accouchement ✓ Existence d'une poupinelle ✓ Boite de pansement ✓ Frigo 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sage-femme(01) ✓ Matrones () ✓ Relais () ✓ ASC () ✓ BadièneGokh () ✓ DSDOM () 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de personnel qualifié pour l'utilisation des équipements ✓ Absence d'infirmier ✓ Insuffisance des bassins en plastique ✓ Absence de doplere ✓ Absence de poubelle à pédale ✓ Absence d'incinérateur
Poste de Santé (Dispensaire + maternité) Localité : Sénoba Source d'eau : Robinet Source d'énergie : solaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lit 4 ✓ Un dépôt de pharma ✓ Frigo ✓ Salle d'observation 01 ✓ Moto ✓ Salle de consul 1 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Infirmier (1) ✓ SFE (1) ✓ ASP (1) ✓ Relais (6) ✓ Matrones (2) ✓ DSDOM (5) ✓ Badiène (6) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Table d'accouchement non adéquat ✓ Absence de maternité (en construction) ✓ Absence de logement pour le personnel ✓ Coin de nouveau-né non fonctionnel (pas d'électricité) ✓ Absence de clôture ✓ Incinérateur ✓ poupinelle

Source : Enquête PDC (2018)

⇒ **Bilan épidémiologique**

La synthèse de la situation nosologique des structures de santé révèle la dominance des maladies diarrhéiques, des maladies respiratoires (IRA), des syndromes infectieux...

La prédominance de ces maladies pourrait être expliquée par le non-respect des règles d'hygiène et d'assainissement, mais aussi de la prédominance des ménages pauvres.

Par ailleurs, on enregistre aussi des cas d'hypertension artérielle (HTA), de paludisme, d'infertilité, d'IST.

Tableau 8 : Synthèse du diagnostic de la Santé

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une mutuelle de santé (à Boghal). Application de la CMU (0-5+ CMU élèves) 03 Postes de santé (Boghal, Poste Sénoba et Ndiolofène) 02 cases de santé (Rouka et Saré Alkaly) Construction d'un local pour case de santé (Médina Taibatou) Existence d'une ambulance (Boghal) Partenaires : PRN (Programme de Renforcement Nutritionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des infrastructures de santé Absence d'un centre de santé Absence de personnel qualifié pouvant utiliser les équipements du poste (Boghal) Insuffisance de médicaments Insuffisance de personnel qualifié Insuffisance d'équipements Insuffisance d'ambulance Non-respect des CPN et PEV Existence de cas d'accouchements à domicile Insuffisance de clôture 	<ul style="list-style-type: none"> Equiper et affecter un personnel (Médina Taibatou) Construire et équiper des cases de santé (Badinding, Boufara, Darou baiba, Donghoro, Médina Moustapha Dème) Eriger le poste en centre de santé de niveau 2. Augmenter la dotation en médicaments Affecter un infirmier (Boghal+Ndiolofène) Renforcer l'équipement des postes (ndiolofène + Sénoba) Doter d'ambulance les postes (Sénoba et Ndiolofène) Renforcer les causeries sur la santé de la mère et de l'enfant. Clôturer les postes de Sénoba et Ndiolofène

Source : Enquête PDC (2018) + diagnostic participatif

2.1.3. Protection sociale

Le Sénégal, dans sa politique de développement inclusif, met en avant les besoins différenciés des femmes, des enfants, des groupes vulnérables en leur assurant un accès équitable aux opportunités. Pour ce faire, un ensemble de projets et programmes ont été mis en œuvre (BNSF, CEC, CMU...).

Les populations de la commune de Boghal bénéficient des politiques sociales mises en œuvre par l'Etat sénégalais. Ainsi, la commune dénombre 293 ménages bénéficiaires de la BNSF (Bourse Nationale de Sécurité Familiale) dont les membres de ces familles sont enrôlés dans les mutuelles pour bénéficier de la CMU (Couverture Maladie Universelle). Les personnes vivant avec un handicap sont aussi prises en compte avec 49 détentrices de la CEC (Carte d'Egalité des Chances).

Cependant, la contrainte majeure de l'action sociale dans la commune de Boghal est l'insuffisance de moyens pour la mise en œuvre des politiques en faveur des personnes vulnérables. Il convient alors pour plus d'équité de trouver des appuis pour une meilleure prise en charge des besoins de ces couches vulnérables.

Tableau 9 : Synthèse de l'action sociale

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Accès à un service d'action sociale (département). • Existence d'un comité de protection de l'enfance • Existence de 49 bénéficiaires de la CEC (nbreprov). • Existence de 293 ménages bénéficiaires du PNBSF. • Existence de programmes conçus pour la prise en charge des groupes vulnérables (RBC pour les personnes vivant avec un handicap ; PAPA pour les personnes du troisième âge, ENFANCE Déshérité pour les femmes veuves, talibés et orphelins) 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des montants alloués au programme de l'action sociale. • Non prise en compte du secteur de la protection sociale par les CL qui devraient tenir des programmes d'action sociale dans leur commune respective. • Absence d'organisation des groupes cibles de l'action dans certaines communes • Difficulté d'accès au plan Sésame 	<ul style="list-style-type: none"> • Chercher des partenaires • Sensibiliser les groupes sur la nécessité d'avoir des organisations • Rendre plus accessible le plan Sésame

Source : Diagnostic technique et participatif

2.1.4. Hydraulique-assainissement

Les ressources en eau dans la commune, sont composées d'eau souterraine (nappe phréatique, miocène, etc.). La nappe phréatique et maestrichtien constituent les principales sources d'approvisionnement en eau des populations à travers notamment les puits qui sont pour la plupart non protégés et les forages. Ces points d'eau sont utilisés pour l'usage domestique, les jardins familiaux et l'abreuvement du bétail. La commune a une assez bonne couverture en eau potable (36 villages raccordés sur 51, soit 70%). Cependant, les conditions d'accès à l'eau potable restent difficiles, vu l'insuffisance de bornes fontaines (42) et de branchements privés (104), auxquels il faut ajouter le tarissement des puits en avril-mai. Ainsi, le puisage de l'eau constitue encore une tâche quotidienne des femmes, qui est rendu pénible du fait de l'état défectueux des pompes.

Pour ce qui est de l'assainissement, pour toute la commune le dispositif de collecte des ordures ménagères n'existe qu'à Boghal. Ainsi, on note une prolifération des dépôts sauvages pouvant entraîner des problèmes de santé publique. En ce qui concerne l'accès des ménages à des latrines modernes, la proportion reste faible avec des pratiques de défécation à l'aire libre.

Tableau 10 : Synthèse du diagnostic de l'hydraulique-Assainissement

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> Existence de trois forages (Boghal, Médina Taibatou, Sénoba) Projet de construction de forage à Darou Baida/Ndiolofène (en cours d'étude) Existence 42 de bornes fontaines Existence de 104 branchements privés Existence de 20 puits modernes Existence de 7 puits pastoraux Existence de comités d'assainissement dans les villages Organisation de « set setal » Existe d'un dispositif de collecte et d'évacuation des ordures (Boghal) Projet de construction de latrines (en cours) Sensibilisation en hygiène/assainissement Partenaires : PEPAM-UE, ONAS 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des points d'eau Réseau peu étendu (forage de Boghal) Insuffisance de villages raccordés à un forage Problème de potabilité de l'eau. Manque de matériel pour les opérations de « set setal » (pelles, brouettes, râtaux...) Insuffisance de système de collecte et d'évacuation des ordures Insuffisance de sensibilisation sur les normes d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les bornes fontaines Etendre le réseau du forage de Boghal: Fololo 1km; Diamwelli S. Ba 1 km ; SaréModyka 3 km; Badina: 2km; Colycounda 2km Raccorder les villages Ndogoro-Diguenté 2km SaréDembaKoumbaye-Sénoba 1,5km Former les populations et communiquer sur les techniques de potabilisation de l'eau. Appuyer les comités d'assainissement en matériel Renforcer le dispositif de collecte et d'évacuation des ordures (gros villages) Sensibiliser la population sur les enjeux d'hygiène et d'assainissement

Source : Enquête PDC (2018) + Diagnostic participatif

2.1.5. Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme

⇒ *Jeunesse et Sports*

Les infrastructures pour la promotion de la jeunesse sont inexistantes dans la commune.

En effet, on note une absence d'aires de jeux aménagées combinée à celle d'un foyer pour jeunes. La dynamique associative du sport est soutenue par l'existence de treize (15) ASC dont l'essentiel des activités se résume au football avec l'organisation des « Navétane ». Elles mènent aussi des activités citoyennes : « set setal » reboisement, sensibilisation.

D'autres sports tels que la lutte y sont également pratiqués. Ces ASC, pour la plupart ont une reconnaissance juridique. Par ailleurs, la jeunesse qui représente 74% fait face à un manque de centre de formation professionnel, d'emploi et une insuffisance d'activités génératrices de revenus ce qui la pousse à l'exode rural ou l'émigration non régulière.

⇒ *Culture et Tourisme*

Le secteur touristique et culturel n'est pas développé dans la zone avec l'inexistence d'infrastructures. Compte tenu de son statut de site religieux, on note l'organisation de « ziarres » annuels (Boghal, Niafougne, Badina, Darou Baida, Saré Guélèlle, saré Elimane, Darou Salam).

Ainsi, pour promouvoir le secteur, les autorités locales ne pourront miser que sur le tourisme religieux.

Tableau 11 : Synthèse du diagnostic Jeunesse, Sport, Culture et Tourisme

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de Solution
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de 15 ASC dont 5 sans reconnaissance juridique • Pratique différents sports (lutte et le football) • Activités citoyennes menées par les ASC (« set setal » reboisement, sensibilisation) • Tourisme religieux. • Existence de deux troupes théâtrales • Existence de foyer religieux (Boghal, Niafougne, Badina, Darou Baida, Saré Guélèlle, saré Elimane, Darou Salam) 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de foyer des jeunes. • Inexistence d'aires de jeux aménagées • Absence de terrain municipal • Manque d'emploi • Difficultés d'accès au financement • Manque d'information (financement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un foyer des jeunes • Construire un terrain municipal • Mettre en place un programme de Renforcement de capacités des jeunes • Sensibiliser sur l'existence des projets et programme comme FONGIP, ANPEJ, PAPEJ.

Source : Enquête PDC + diagnostic participatif

2.1.6. Genre et Promotion de la femme

Les femmes représentent 49,5% de la population de la commune, elles se regroupent la plupart en GPF et GIE. Conformément à l'objectif de la « Promotion et de l'équité du Genre » du PSE (autonomiser et promouvoir la femme), certaines d'entre, elles avec l'appui de partenaires privés ont reçu des formations en agro-alimentaire, en techniques de teinture, de fabrication de savons traditionnels... Cependant, l'absence de moyens et d'équipements font que ce savoir-faire n'est pas valorisé.

Par ailleurs, elles représentent 43,5% du conseil municipal et sont impliquées dans les instances de prise de décisions. Cependant, aucune commission n'a à sa tête une femme, ce qui révèle une absence d'équité dans les responsabilités.

Dans la commune, les femmes s'activent principalement dans le petit commerce, la transformation des produits locaux, le maraîchage, la prestation de services, l'agriculture.

Contrairement, dans certaines localités, ici la terre est accessible aux femmes, mais il n'y a pas équité. Pour ce qui est de l'allègement des travaux, elles ne disposent pratiquement pas de matériels ou équipements d'allègements des travaux tels que les décortiqueuses de mil, de riz ainsi que des moulins (02 fonctionnels pour toute la commune).

Par ailleurs, on note la récurrence des cas de mariages précoces.

Tableau 12 : Synthèse du diagnostic genre et promotion de la femme

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de GPF (18) et de GIE (11) • Facilité d'accès à la terre • Pratique d'activités de crédits solidaires • Formation en teinture et transformation de produits locaux (agro- 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de périmètres maraichers communautaires • Absence d'unités de transformations des produits locaux • Travaux domestiques et champêtres difficiles • Collectifs d'allègement des travaux des 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des périmètres maraichers • Mettre en place une unité de transformation de produits locaux • Acquérir des équipements collectifs d'allègement des

alimentaire) <ul style="list-style-type: none"> • Existence de structures de financement : Cauris, CMS • Partenaires : Réseau rapid, Fongip, DER • Existence d'une caisse de micro-crédit financée par World Education • Existence de femmes alphabétisées 	femmes <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'organisation avec reconnaissance juridique • Difficulté d'accès au crédit • Insuffisance d'AGR • Faible pouvoir d'achat • Absence de centre de formation professionnel 	travaux <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les organisations à avoir des reconnaissances • Promouvoir les AGR • Créer un centre de formation professionnel
---	--	---

Source : Enquête PDC (2018) + diagnostic participatif

2.2. Profil économique

L'économie de la commune est essentiellement soutenue par le secteur primaire (agriculture, le maraichage, élevage). On note aussi les secteurs comme le commerce, le transport et l'artisanat. La commune de Boghal regorge d'énormes potentialités sur le plan économique.

En effet, la commune dispose d'une gare routière frontalière, d'un marché hebdomadaire sur la RN4 (Saré Alkaly) où sont écoulées les productions agricoles sous pluie (arachide), irriguées (les légumes), les produits du bétail, le petit commerce... Cependant, son économie peine à décoller du fait de certaines contraintes qui entravent son développement. Ces contraintes sont d'ordre infrastructurel (routes), climatique, technique, organisationnel, financier entre autres.

Par conséquent, le développement de techniques d'agriculture irriguée (aménagements hydro-agricoles), l'adaptation aux effets du changement climatique (gestion des ressources naturelles), le désenclavement, l'appui technique et financier, la modernisation du tissu économique sont les défis majeurs à relever pour prétendre l'enclenchement d'un processus de développement inclusif et durable.

2.2.1. Les secteurs productifs

⇒ L'agriculture

L'agriculture, est le principal secteur d'activité car occupant la quasi- totalité des bras actifs des ménages. C'est une agriculture de subsistance et essentiellement sous pluie avec des spéculations telles que les céréales (le maïs, le sorgho, le mil, le Sésame, le riz,), les cultures de rente (arachide, Sésame, le coton, le niébé...).

En ce concerne la sécurité alimentaire, le rapport (2014), dans les régions Kolda et Sédhiou montre que la production propre couvre 60% des besoins énergétiques des nantis, + de 50% chez les ménages moyens et environ 40% pour les ménages pauvres et très pauvres. Quant à la production céréalière qui est destinée à l'autoconsommation, elle contribue à la couverture des besoins énergétiques à hauteur de 2/3 des ménages nantis et environ 40% pour les pauvres et très pauvres. Ainsi, le taux de couverture reste faible pour les ménages pauvres, en effet, les rendements sont faibles chez ces derniers compte tenu du manque de moyens techniques et financiers.

Le maraîchage et la riziculture sont des activités agricoles fortement menées les femmes. Il faut dire que celles-ci commencent à abandonner la culture du riz du fait de l'ensablement des bas-fonds, auquel il faut ajouter la dépendance et l'instabilité de la pluviométrie.

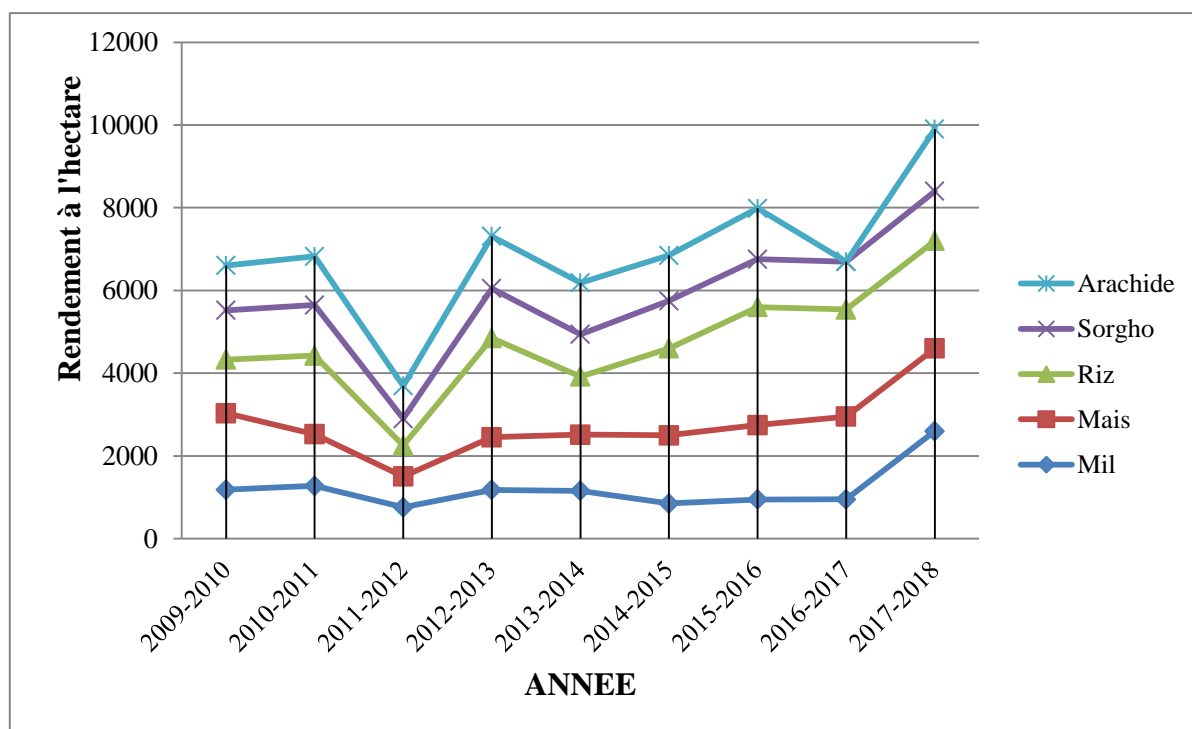
En effet, le riz n'arrive pas à terme compte tenu de l'insuffisance de l'eau due à l'arrêt précoce des pluies observé ces dernières années. Cette situation est alarmante compte tenu de l'importance de cette céréale dans le panier des ménages, pouvant induire à rendre plus vulnérables ceux-là.

Pour ce concerne les activités maraichères elles sont soutenues par l'aménagement du Bassin de rétention de Boghal. Grâce à ce bassin, la production maraichère (oignons, tomates, piments..) a connu une hausse depuis quelques années.

L'arboriculture fruitière, l'exploitation des produits forestiers non ligneux sont aussi pratiquées dans la zone.

On note une organisation des producteurs en filière (filière maïs, filière riz). Cependant, la pratique de cette activité fait face à un certain nombre de contraintes dont la principale est l'effet du changement climatique (instabilité et baisse de la pluviométrie), auquel il faut ajouter la vétusté du matériel agricole (houe sine, charrette), la difficulté de commercialisation.

Figure 6 : Evolution des rendements à l'hectare des spéculations



Source : DRDR (2018)

L'analyse du graphique nous indique une tendance à la hausse des spéculations, avec une baisse considérable notée pendant la campagne de 2011-2012. Pendant cette même année, une baisse considérable de la pluviométrie a été notée d'où la dépendance en partie des rendements agricoles des phénomènes naturels.

Par ailleurs, il en ressort que le sorgho est la première céréale produite dans le département.

Tableau 13 : Synthèse du diagnostic de l'Agriculture

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
Cultures céréalières et de rente		
<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de terres. Existence de bas-fonds Diversité des spéculations (maïs, sorgho, Sésame, mil, arachide, coton, niébé, manioc, riz...) Existence d'un magasin de stockage privé (Boghal) Existence d'un magasin de stockage (Ndiolofène) Ferme « Nantagué » (en projet à Sénoba) Ferme communautaire de 10ha à Boghal (en cours d'exécution) Existence de deux points de collecte (Saré Alkaly, Médina Mody Loum) Existence de filières (Riz, maïs) Accès à l'expertise des services techniques (SDDR) Existence de partenaires : Etat, SEDAB, ANIDA 	<ul style="list-style-type: none"> Vétusté et insuffisance du matériel agricole Insuffisance et retard de mise en place des intrants (semences et engrais) Absence de magasins de vente des produits d'intrants Absence de magasins de stockage Appauvrissement des sols Instabilité et baisse de la pluviométrie (insuffisance d'eau) Difficulté d'écoulement de la production Non-respect du POAS (divagation des animaux) Non approvisionnement du magasin de Ndiolofène en intrants 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une usine de fabrication ou d'assemblage du matériel agricole (Appuyer les producteurs pour le renouvellement du parc de matériel) Former des multiplicateurs de semences au niveau communal pour toutes les variétés Construire un magasin de vente de produits Construire des magasins de stockage (Boghal, Sénoba) Former les acteurs en DRS Renforcer les aménagements hydro-agricoles (barrages, bassins de rétention) Renforcer les points de collecte d'arachides Matérialiser les parcours du bétail et sensibiliser les acteurs (agriculteurs et éleveurs) pour le respect du POAS Approvisionner le magasin

Maraichage		
<ul style="list-style-type: none"> Existence de périmètres maraichers (Badinding, Boghal, Fololo, saré Guelèle Diamwelli Samba Ba) 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de point d'eau (Bandinding/ pompe non fonctionnelle) Insuffisance de périmètres maraichers Insuffisance de formation et d'accompagnement Manque de pistes de production 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter la pompe (Badinding) Aménager des périmètres maraichers communautaires Aménager des pistes de production. Former les acteurs
Arboriculture fruitière et exploitation forestière		
<ul style="list-style-type: none"> Existence de plantations d'anacardiens et de manguiers. Exploitation de produits non ligneux 	<ul style="list-style-type: none"> Attaques des vergers par la mouche blanche et la fusariose. Vergers non clôturés 	<ul style="list-style-type: none"> Former les producteurs sur les bonnes techniques et pratiques horticoles. Rechercher des partenaires pour clôturer les vergers

Source : Diagnostic participatif

⇒ *L'élevage*

L'élevage est la deuxième activité des ménages après l'agriculture. Le secteur de l'élevage est bien représenté dans l'économie de la commune avec un important cheptel diversifié. Les potentialités de la commune ne se résument pas seulement à la quantité et à la diversité de son cheptel.

En effet, on note l'existence de zones de pâturage, et de résidus agricoles servant d'aliments pour le bétail. L'élevage est majoritairement de type extensif avec une présence très faible de pratique d'insémination artificielle. Cette activité est menée aussi bien par les femmes que par les hommes.

Cependant, la pratique de cette activité est de plus difficile vu les contraintes liées à la santé animale, à l'insuffisance d'abreuvoirs, à la récurrence des feux de brousse (qui entraînent la destruction de l'aliment du bétail) et du vol de bétail. La santé animale constitue un réel problème à cause de la transhumance du bétail venant de la Gambie avec les risques de contamination, de l'absence de pharmacie vétérinaire, du refus de faire vacciner le bétail pour certains éleveurs entre autres.

Le commerce du bétail se fait essentiellement au marché hebdomadaire de Saré Alkaly. La production animale pour la campagne 2015-2016 a été de 246,875 tonnes pour tout le département.

Figure 7 : Répartition du cheptel à l'échelle du département

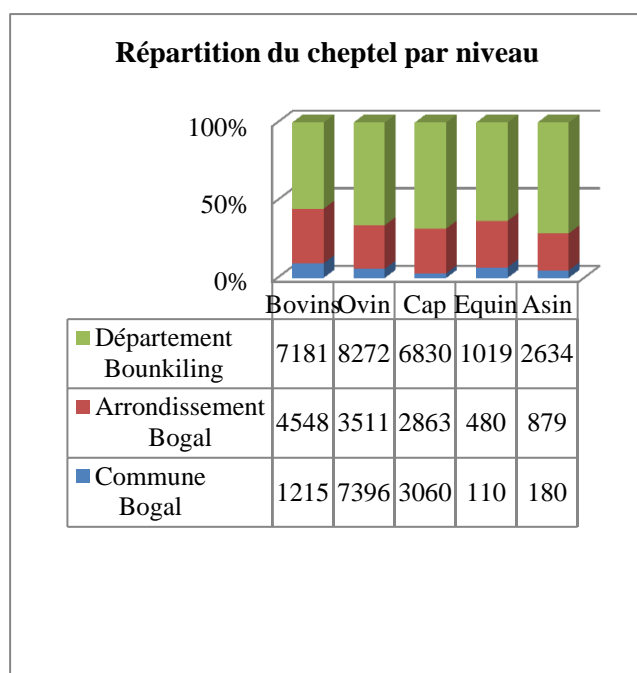
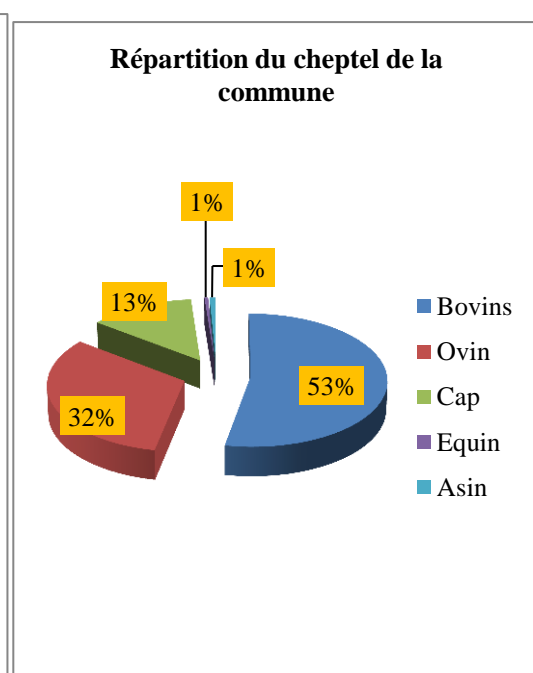


Figure 8 : Répartition du cheptel à l'échelle de la commune



Source : Enquête PDC (2018) + Données Service départemental de l'élevage

Les statistiques révèlent que la commune dispose de 16.9% des bovins du département et 26,7% au niveau arrondissement. Ce qui confirme l'importance de son cheptel et de la pratique de cette activité dans la localité.

Tableau 14 : Synthèse du diagnostic de l'Élevage

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du cheptel • Existence de 7 puits pastoraux • Existence d'un technicien en élevage et de relais • Existence de races rustiques • Existence de zones de pâturage • Existence d'un abattoir à Saré Alkaly • Forte production de lait • Unité de production de lait • Unité de traitement et production de lait • Existence des marres • Présence d'aviculteurs • Organisation des acteurs (MDE, DIRE) • Existence d'un POAS • Pratique des techniques d'insémination (race Gobra) • Partenaire : PRODELEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Vol de bétail • Absence d'abreuvoirs • Insuffisance de puits pastoraux • Problèmes de la santé animale • Unité de production de lait non fonctionnelle (absence de local) • Absence de formation des acteurs • Insuffisance des pratiques d'élevage intensive • Abattages clandestins 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le bétail et mettre en place des comités villageois de lutte contre le vol de bétail. • Aménager des abreuvoirs • Foncer des puits pastoraux • Aménager un parc de vaccination • Mettre en place une pharmacie vétérinaire • Construire un local pour l'unité de transformation • Former les acteurs • Aménager un abattoir à Boghal

Source : Diagnostic participatif

2.2.2. Secteurs d'appui à la production

⇒ Le commerce

Le secteur du commerce est animé par l'existence d'un marché hebdomadaire (SaréAlkaly), d'un marché permanent à SinthiouMbaye SARR (Poste Sénoba), tous sur la RN4, de 60 souks, de 76 boutiques de vente au détaillant mal réparties.

En effet, certains villages ne disposent pas d'infrastructures de commerce de ce fait s'approvisionnent une fois par semaine au « louma ».

Les produits vendus dans ces marchés sont essentiellement ceux de la production agricole avec les cultures de rente (arachide), le bétail, les denrées de premières nécessités, les produits de l'exploitation forestière (bouy, maad...). On note aussi la présence de quelques gargotes (Saré Alkaly et Poste Sénoba).

Le principal lieu d'approvisionnement est la Gambie, du fait de la cherté des denrées de première nécessité venant du Pays. Cependant, la principale contrainte pour ce secteur est l'insuffisance de pistes (enclavement) qui constitue un frein au développement de ce secteur. Par ailleurs, du fait de sa proximité avec la Gambie, les populations consomment plus les produits venant de la Gambie, ce qui constitue une perte économique aussi bien au niveau local que national.

Tableau 15 : Synthèse du diagnostic du secteur du commerce

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un « Louma » sur la RN4 (Saré Alkaly) • Existence d'un marché permanent fort potentiel (Poste sénoba) • Construction du marché de poste sénoba (en projet) • Existence de boutiques et Soucks 	<ul style="list-style-type: none"> • Marché fortement approvisionné par les produits de la Gambie • Difficulté d'écoulement des productions agricoles (arachide concurrencé par la production en provenance de la Gambie) • Insuffisance de pistes de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des politiques pour protéger les producteurs Identification de pistes de production : <ul style="list-style-type: none"> • Saré alkaly - Ndiafougne 13km • Médina Mody.loum-Saré Sidy 8km

Source : Diagnostic participatif

⇒ **Artisanat / PME-PMI**

L'artisanat est présent dans la commune à travers différents corps de métier : menuiserie (métallique et bois), maçonnerie, peinture, couture, forge, mécanique. Les acteurs de ce secteur font face à un certain nombre de difficultés, telles que le manque de matériels et de soutien financier.

Quant aux PME-PMI, elles sont inexistantes dans la commune, ce qui constitue une véritable contrainte pour la promotion des secteurs productifs.

Tableau 16 : Synthèse du secteur de l'artisanat PME-PMI

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de plusieurs corps de métiers (menuiserie métallique et bois, maçonnerie, peinture, couture, forge, mécanique...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de certification et de qualification (informel) • Manque d'organisation • Insuffisance d'adhésion des artisans à la chambre des métiers. • Former les artisans dans les corps de métiers • Manque de matériel et de soutien • Absence d'unité de transformation de produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser le secteur • Appuyer le secteur • Mettre en place une unité

Source : Diagnostic participatif

⇒ **L'énergie et l'électrification**

On note la présence de deux sources d'énergie dans la commune : réseau SENELEC et le solaire. Sur 51 villages, un seul est électrifié (Boghal) avec le réseau de la SENELEC. Pour accéder à une source d'énergie les ménages se dotent de panneaux solaires (pour ceux qui disposent de moyens). Ainsi, le très faible taux d'accès à l'électricité laisse imaginer les conditions difficiles de vie des populations, auxquelles il faut ajouter le blocage de la promotion des PME-PMI. En effet, l'accès à l'électricité est une nécessité pour la promotion économique et sociale des populations.

⇒ **Transport et communication**

Le secteur du transport dans la commune est animé par l'existence d'une route frontalière avec différents points de départ. Les moyens de déplacements pour les populations sont les motos taxi (Jakarta), les charrettes qui assurent les liaisons inter-villageoises. La commune est très enclavée avec l'inexistence de pistes inter-villageoises. Le déplacement pour les populations qui sont éloignées de la RN4 est un véritable parcours du combattant surtout en période hivernale où il est parfois impossible de relier deux localités.

Pour ce qui est de la communication, les antennes Orange et Tigo assurent la couverture. Cependant, celle-ci est faible. La commune ne dispose pas de radio communautaire mais a la possibilité de capter des fréquences radio. Les chaînes de télé sont captées grâce aux paraboles (sur abonnement).

Tableau 17 : Synthèse du diagnostic des secteurs transport et télécommunication

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la RN4 • Existence d'un garage (poste sénoba en projet de construction) • Existence des moyens de transport (motos taxi, charrettes, taxi clando) • Existence d'antennes de téléphonie mobile Orange (Boghal, Saré Alkaly, Saré Demba) • Existence d'antennes de téléphonie mobile Tigo • (Saré demba et saré Sidy) • Couverture 3G (Boghal) • Existence de fréquences radios (Kambeng FM, Kabada FM, Sud FM, Sédhiou FM...) • Possibilités de capter les chaînes de télé avec les décodeurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> • Enclavement • Inexistence de pistes inter-villages • Cherté du transport • Insuffisance et faible couverture des réseaux (orange et Tigo) • Existence de points critiques • Absence de radio communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des routes ou des pistes pour désenclaver. • Identification de pistes : • Sénoba-Ndiamacouta (17km en cours avec le PUDC) ; Bouffarasaré –Nguéyène-Saré Ngagne, Sinthiou Diamal-Thiewel 19 km • Réglementer le secteur • Etendre les réseaux téléphoniques (Tigo et Orange) • Aménager des ouvrages (ponts) entre les villages • Construire et équiper pour la radio

Source : Diagnostic participatif

⇒ **Système financier**

Sur le plan de la micro finance, la commune dispose de potentialités avec la présence d'un guichet de la CMS, de CAURIS, mais également de caisses de crédit solidaire (groupements de femmes).

Pour accéder facilement au financement, les populations sont regroupées en GIE. Cependant, la principale contrainte du secteur de la micro finance est l'insuffisance de structures, en effet un seul guichet ne pouvant satisfaire les besoins en financement des populations pour leurs activités.

Tableau 18 : Synthèse de contrainte et hypothèse de solution

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none">• Présence de GPF et de GIE• Existence d'un guichet du CMS• Présence des points de transfert d'argent domestiques (Wari, Orange Money, transfert Sûr, Ria...)• Existences de caisses de crédits solidaires (GPF-GIE, groupements de femmes)	<ul style="list-style-type: none">• Insuffisance d'institutions de micro-finance	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'implantation de la micro finance dans la zone

Source : Diagnostic participatif

2.3. Le dynamisme organisationnel

L'analyse de la capacité organisationnelle de la population de la commune de Boghal révèle l'existence de structures de base assez nombreuses.

Selon les enquêtes de terrain, il est ressorti l'existence des organisations villageoises, les structures internes d'encadrement et les structures externes.

⇒ **La dynamique associative**

- les ASC (15)
- les GIE (11) et GPF (18)
- les APE, CGE et AME
- les comités de gestion
- les Dahiras

Ces OCB sont impliquées dans les prises de décision par leur facilitation à la participation aux différentes réunions du conseil municipal. Elles sont les structures qui animent l'économie de la commune et s'activent principalement dans les domaines tels que l'agriculture, l'élevage, le maraichage, le crédit solidaire, les prestations de services, les activités religieuses ect.

Cependant, il n'existe pas une relation formelle (absence de cahier de charge) entre ces OCB et la collectivité locale, ce qui constitue une entrave à la gouvernance participative comme l'a préconisé l'acte 3. Ceci pourrait être expliqué par l'absence de reconnaissance de la majorité de ces OCB.

Pour ce qui est de l'appui des services déconcentrés de l'Etat, la commune a une faible capacité à les mobiliser du fait de l'insuffisance de personnel du CADL. Néanmoins, elle bénéficie de conseils techniques du CADL. Le Sous-préfet, en dehors de ses fonctions régaliennes, la commune bénéficie de sa disponibilité, de ses conseils, de son accompagnement et de son appui aux populations.

Comme prôné par l'acte 3, l'information des populations sur les décisions du conseil passe par une affiche des délibérations sur un tableau au sein de la Mairie. La commune ne dispose pas de radio communautaire qui pourrait diffuser en temps réel les décisions du conseil. Ce qui pose un réel problème dans la mesure où les populations ne sont pas informées à temps.

En somme, les contraintes du dispositif pour la bonne gouvernance de la commune sont : le très faible niveau des conseillers, la méconnaissance des règles de gouvernance locale des conseillers, le caractère informel des relations entre les OCB et la collectivité et l'absence de dispositif pour une large diffusion des décisions du conseil.

⇒ **Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)**

La vie associative de la commune de Boghal est assurée par ces organisations villageoises précitées. Cependant, elle se dynamise de plus en plus, grâce à l'intervention de structures extérieures comme les ONG et les partenaires au développement. Ainsi, les principales structures extérieures sont ARD, ANCAR, CASADES, CARITAS, USAID, UNICEF, KFW, ADF, ANRAC, TOSTAN, ANCS, , INTRAHEALTH, PAM, PADERCA, PEPAM, PPDC, AIDE ET ACTION, PAPEJF, FONGIP, FNR, CNCR, PNDL, et autres.

Ces différents partenaires au développement appuient les organisations villageoises dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'Education, la Santé, la Sécurité alimentaire, l'Aménagement hydro agricole, le maraichage, dans la construction d'infrastructures communautaires, etc.

Leurs interventions se font sous forme de conventions signées avec la Commune mais aussi à travers des appuis directs. Ils apportent un appui institutionnel et financier soit directement aux populations ou indirectement aux structures communautaires.

2.3 Profil Gouvernance

2.3.1. Profil des élus

Le conseil municipal est composé de 46 membres dont 20 femmes soit 43,5%, avec un bureau exécutif de trois membres. Le conseil est majoritairement non instruit à hauteur de 89% (enseignement coranique) avec un taux d'alphabétisation de 67%. L'âge des conseillers est compris entre 29 et 76 ans avec une moyenne de 51 ce qui révèle la vieillesse des membres.

Le conseil dénombre 10 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences qui ont été transférés à la commune :

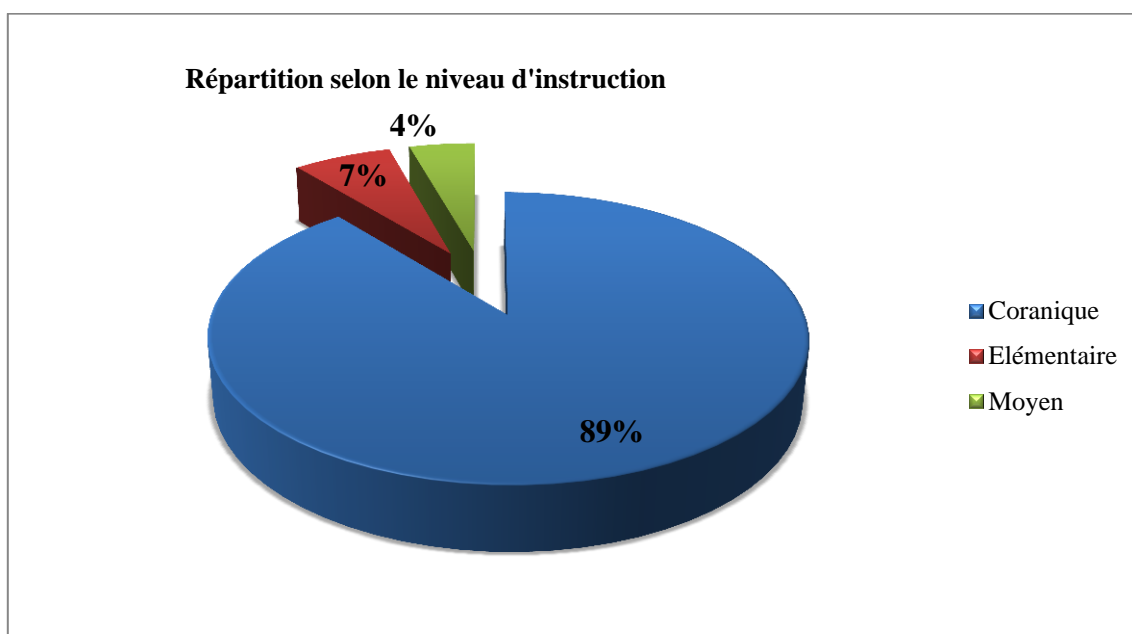
- la commission planification
- la commission domaine
- la commission coopération décentralisée
- la commission éducation
- la commission santé
- la commission hygiène et assainissement
- la commission sport
- la commission environnement
- la commission culture et

- la commission des finances

Il faut noter que toutes ces commissions ont à leur tête un homme, ce qui révèle l'absence d'équité dans la gouvernance locale.

Par ailleurs, il faut noter que la majorité des conseillers en sont à leur premier mandat et n'ont pas eu de formation sur la gestion des collectivités territoriales, ni sur les textes de la décentralisation..., d'où la nécessité de les former pour une meilleure gestion de la collectivité. Par ailleurs, vu le profil de ce conseil il sera très difficile pour lui de faire face à ses responsabilités. Ce conseil aura besoin de beaucoup d'assistance (ARD-STD)

Figure 9 : Répartition des conseillers selon le niveau d'instruction



Source : Commune

2.3.2. Le dispositif de bonne gouvernance

Compte tenu de l'orientation de la politique nationale, la bonne gouvernance se fait sur la base de l'implication des principaux acteurs, de la formulation à la mise en œuvre des politiques de développement. Pour ce faire, les dispositions prises par la collectivité sont l'implication des OCB, des services déconcentrés de l'Etat et des comptes rendus aux populations.

2.3.3. Analyse des données budgétaire

Avec la nouvelle politique de décentralisation, la gestion budgétaire est un élément capital. En effet, désormais la commune doit trouver des ressources ou nouer des partenariats pour financer son développement.

Le tableau ci-dessous nous donne l'état d'évolution du budget de la commune sur deux années. L'analyse fait ressortir que la commune a un assez bon taux de recouvrement des recettes propres. En effet, sur les deux années elle a pu réaliser 66,86 % des prévisions en moyenne. Par ailleurs, compte

tenu des niches (gare routière frontalière, carrières...) de recettes dont elle dispose, les recettes devraient dépassées largement ce niveau.

Pour ce qui des dépenses nous notons une hausse aussi bien en investissement qu'en fonctionnement. Cependant, compte tenu des besoins de la population ce niveau d'investissement est très faible, de ce fait le conseil municipal doit élargir son assiette fiscale et son carnet d'adresse en termes de partenariat et de coopération décentralisée.

Tableau 19 : Evolution du Budget

Années	Investissement		Fonctionnement		Total Budget	Taux De Recouvrement
	PREVISION	REALISATION	PREVISION	REALISATION		
2015	49 885 349	45 278 516	19 064 437	16 921 340	68 949 786	90,21%
2016	62 000 0000	24 978 000	36 337 900	23 216 379	98 337 900	43,52%

Source : Commune

2.3.4. Performance de la commune

La mesure de la performance de la commune en matière de gouvernance locale, basée sur trois domaines, lui confère la note 27,5 ce qui constitue une performance très faible. Ce résultat peut être expliqué par le profil des conseillers.

Tableau 20 : Résultats mesure de performance de la commune

Domaines d'évaluation	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	03/20
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	10,5/57
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	14/23
Note globale de performance	27,5/100

Source : ARD Sédhiou

Les mesures de performance ont révélés beaucoup de faiblesses en termes de gouvernance locale que sont :

- Absence de dispositif opérationnel du développement économique
- Faible Part du budget allouée à la promotion du DEL

- Faible fréquence des réunions du conseil
- absence des réunions des commissions
- Faible dynamisme des comités des gestions des infrastructures
- Absence d'allocation budgétaire effective en appui au fonctionnement des ARD
- Très faible capacités à mobiliser les services techniques
- Très faible taux de recouvrement des impôts et taxes
- Non-exécution des actions de renforcement des capacités dans le budget
- Absence de délibérations sur les droits et taxes municipales
- Absence d'un plan de développement communal en cours de validité

2.3.5. Gestion environnementale

La caractéristique de la Commune de Boghal est qu'elle est frontalière à la Gambie. Il y a un déplacement constant des populations de part et d'autre des deux pays difficilement contrôlable à cause de la porosité de la frontière. Ainsi une agression manifeste sur l'environnement caractérisée par des coupes abusives de bois, de feux de brousse, d'abattages clandestins des arbres etc., interpelle l'Etat à prendre des mesures appropriées pour résoudre difficile qui a été négligé pour entraîner une déforestation catastrophique de la localité.

Le PROGEBE a fait beaucoup d'effort sur la sensibilisation des populations sur l'importance de préserver l'environnement en appuyant à la mise en place des Comités de lutte contre les feux de brousse et en les dotant de matériels, des comités de vigilance pour la protection des forêts, la délimitation des parcours de bétail, l'octroi de motos faucheuses pour etc. et la signature d'une convention entre toutes les parties prenantes, entre autres.

Néanmoins, malgré les efforts consentis la protection de l'environnement reste un défi, car celui-ci fait présente un certain nombre de contraintes auxquelles il faut apporter des solutions.

Tableau 21 : Synthèse du diagnostic de l'environnement

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une forêt communautaire riche d'espèces fruitières • Existence de bassin de rétention • Existence d'une réserve foncière • Existence du service technique • Acquisition d'un véhicule pour la lutte contre les feux de brousse • Existence des bas-fonds • Aménagements de zones amodiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupes abusives • Exploitation irrationnelle des produits non ligneux • Disparition de certaines, espèces comme le vène • Feux de brousse récurrents • Défrichement de champ de culture • Carbonisation clandestine • Erosion hydrique • Appauvrissement des sols • Dégradation du couvert • Instabilité du cycle pluviométrique • Absence d'associations de lutte pour la protection de l'environnement • Existence de carrières (saré alkaly) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des dispositions pour interdire certaines méthodes de collectes entraînant de gaspillages énormes de produits et détruisant certaines espèces forestières • créer des CLCFB • Sensibiliser les populations • Aménager des parcelles pour la production de charbon de bois • Créer des périmètres de reboisement communaux • Créer des associations de protection de l'environnement dans tous les villages

Source : Diagnostic participatif

2.3.6. Gestion Foncière

Les terres sont gérées de manière traditionnelle par les chefs de familles qui constituent le village. Chaque chef de famille a son domaine qu'il exploite avec sa famille.

Rares sont les agriculteurs qui disposent de titres fonciers. Cependant, certains agriculteurs ont compris que les terres du domaine national « appartiennent » à ceux qui l'exploitent commencent à faire des demandes de régularisation.

Le domaine national étant une compétence transférée, le Maire par le canal du conseil municipal et avec l'appui des notables et des services technique et sous le contrôle du représentant de l'Etat attribue les demandes de régulation ou d'affectation de terres à usage agricole, attribue des parcelles de terrains à usage d'habitat par le lotissement et gère les conflits fonciers.

III/ PLANIFICATION STRATEGIQUE

3.1. Projection schématique du Plan de Développement

La commune de Boghal dispose d'un important potentiel agro-pastoral, auquel il faut ajouter sa position géographique (frontière avec la Gambie), ses richesses culturelles et religieuses qui sont autant de forces sur lesquelles elle peut s'appuyer pour son développement socio-économique. Cependant, elle fait face à un certain nombre de contraintes qui freine son développement auxquelles il faut pallier.

Ainsi, les options de développement retenues sont :

- ☞ La promotion des secteurs d'activités économiques ;
- ☞ La promotion du bien-être des populations et la protection des groupes vulnérables;
- ☞ La promotion des activités culturelles et religieuses
- ☞ Le renforcement de capacité des acteurs économiques locaux ;
- ☞ La préservation des RN;
- ☞ La formation de RH de qualité ;
- ☞ Promotion du partenariat et de la coopération décentralisée.

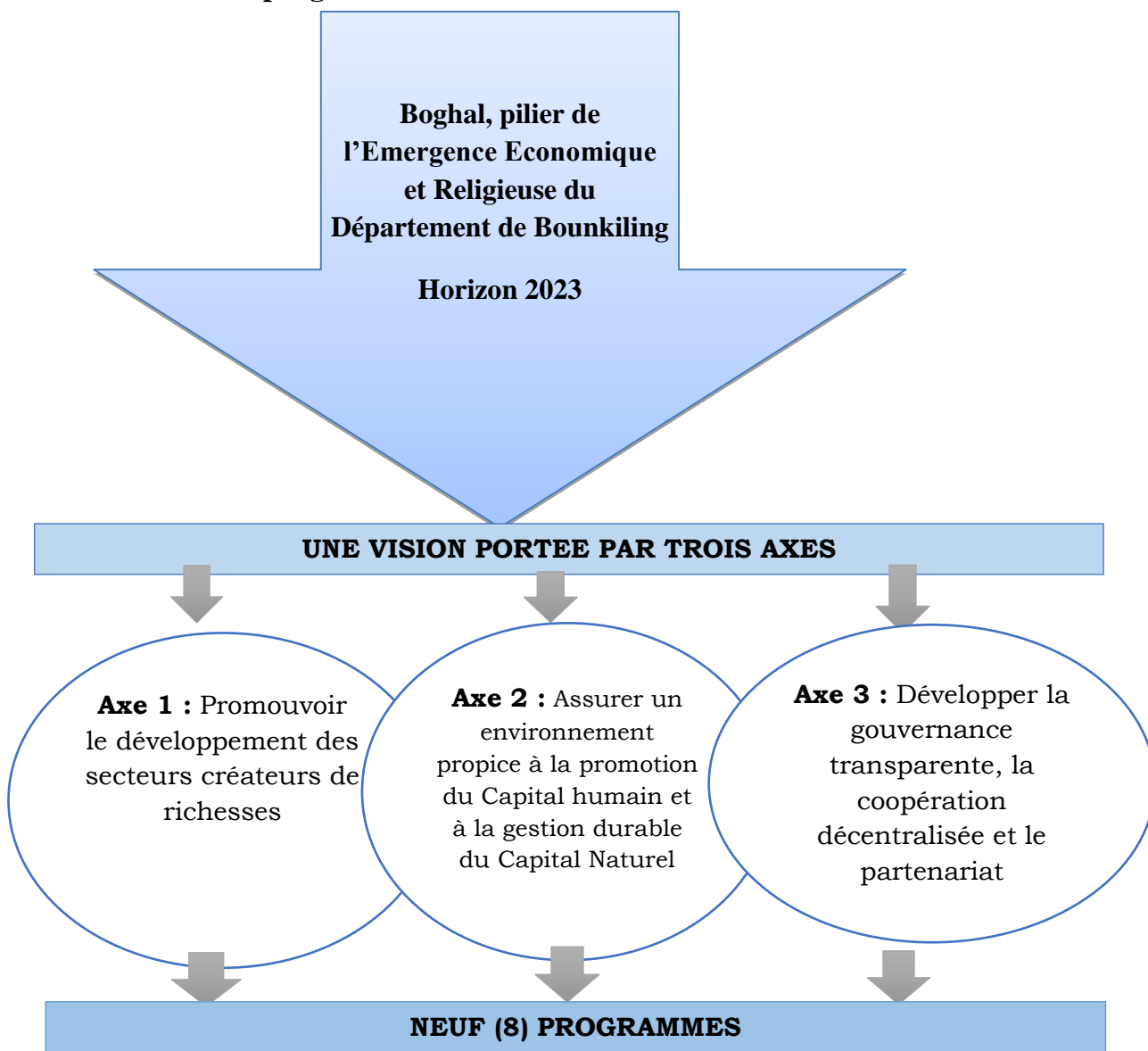
Par conséquent, partant des potentialités et contraintes du développement socio-économique de la commune, la vision qui en découle est :

« Boghal, pilier de l'Emergence Economique et Religieuse du Département de Bounkiling à l'Horizon 2023 »

L'opérationnalisation de cette vision repose sur un certain nombre d'actions regroupées en huit (8)

Programmes. Ces programmes offrent aux populations les conditions d'un développement économique, et socio-culturel durable.

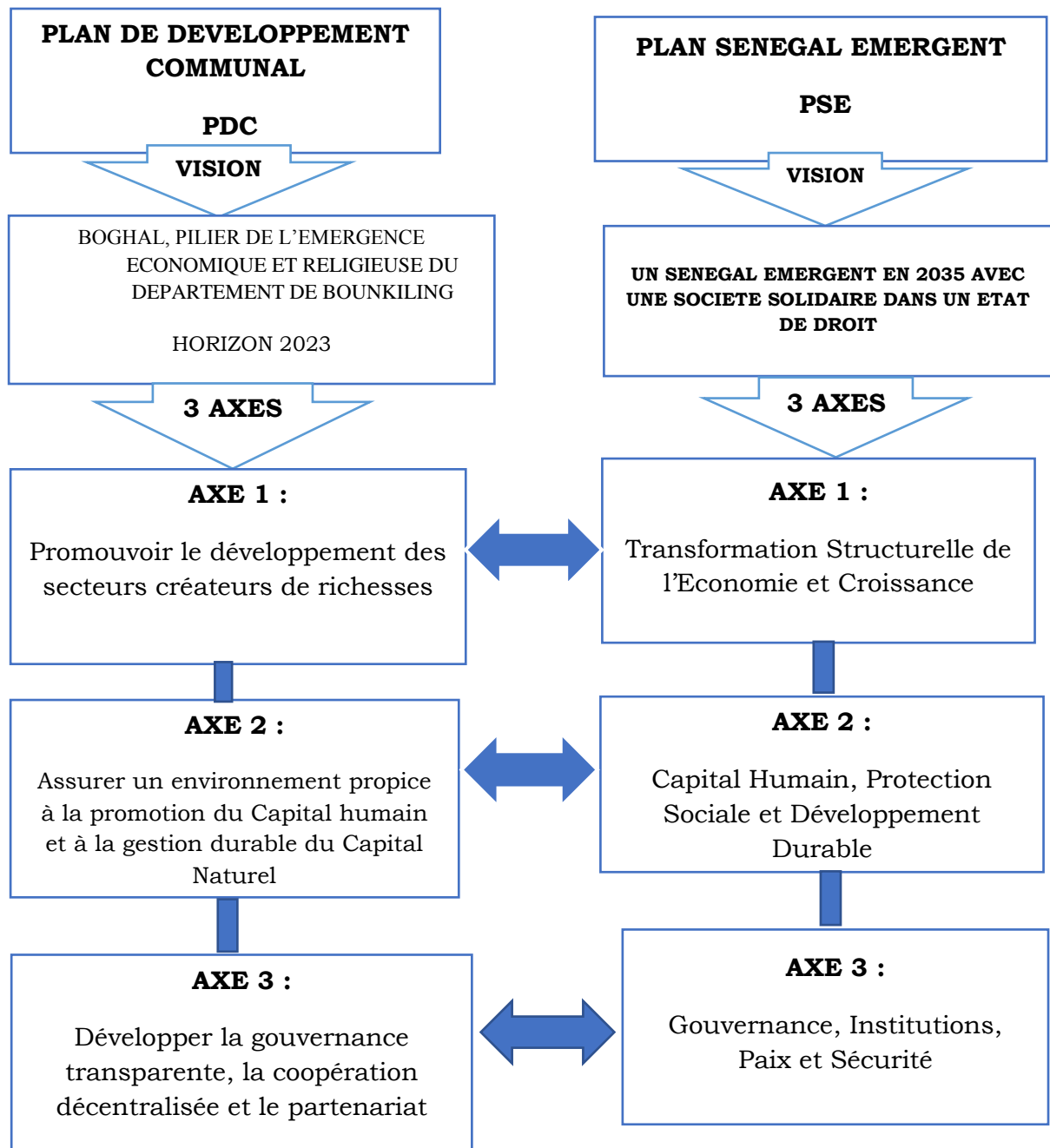
3.1. Schéma de la programmation



AXE 1	AXE 2	AXE 3
P 1.1. Programme d'Intensification et de Modernisation de l'Agriculture (PRIMA)	P 2.1. Programme pour le Renforcement et l'Amélioration des Infrastructures et Équipements Sociaux (PRAIES)	P 3.1. Programme de Promotion de la Bonne Gouvernance (2PBG)
P 1.2. Programme de Renforcement des Aménagements hydro-agricoles (PRAHA)	P 2.2. Programme de Renforcement de Capacité des Acteurs du Développement Economique Local (PRECADEL)	P 3.2. Programme d'Aménagement et de Gestion du Territoire (PAGET)
P 1.3. Programme de Promotion et de Valorisation des secteurs d'Appui (PROVOSA)	P 2.3. Programme d'Adaptation aux Effets du Changement Climatique et de Gestion Durable du Capital Naturel (PA2CGDCN)	

3.1.2. Schéma de la vision et articulation au PSE

Avec la stratégie de la double planification tous les plans sont arrimés au PSE d'où la schématisation suivante.



3.2. Programmes par Axe de Développement

3.2.1. AXE 1 : Promouvoir le développement des secteurs créateurs de richesses

P 1.1: Programme d'Intensification et de Modernisation de l'Agriculture (PRIMA)

Le PRIMA vise à développer les conditions nécessaires afin de garantir la sécurité alimentaire, par ailleurs accroître le revenu des acteurs dans les secteurs porteurs de croissance et garantir des emplois durables. Ainsi, le PRIMA est un programme qui doit être déroulé en parfaite synergie avec le PRAHA.

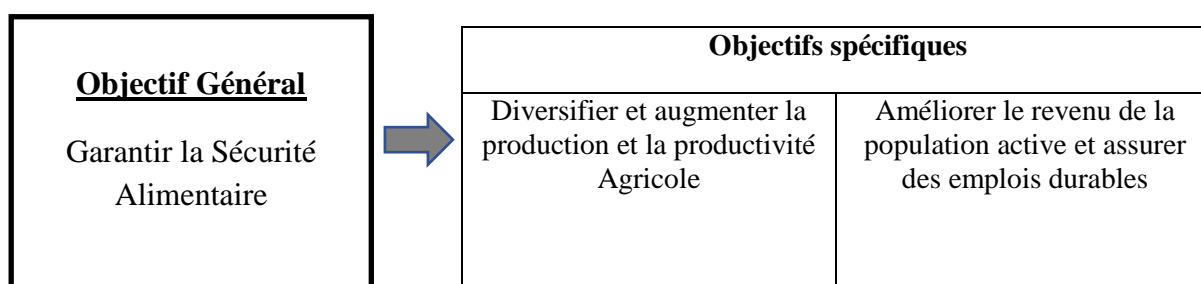


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>Les conditions sont créées pour l'augmentation de la production agricole avec le développement des aménagements agricoles communautaire et la modernisation des pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition de 90 semoirs ➤ Acquisition de 90 Houe Sine ➤ Acquisition de 90 Harara ➤ Acquisition de 90 motoculteurs ➤ Aménagement d'un magasin de vente de produits d'intrants ➤ Construction de 03 magasins de stockage ➤ Aménagement d'une ferme communautaire de 10ha à Boghal ➤ Aménagement d'une ferme « Nantagué » à Sénoba ➤ Approvisionnement du magasin de Ndiolofène en intrants ➤ Aménagement de 03 pépinières maraichères communautaires ➤ Réhabilitation de la pompe du périmètre de Badinding
<p>La production animale est améliorée et intensifiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement d'un parc de vaccination ➤ Aménagement de 05 abreuvoirs ➤ Aménagement d'une pharmacie véto ➤ Promotion d'activités d'intensification des productions animales ➤ Identification et mise en place de comités villageois de surveillance du bétail ➤ Aménagement d'un magasin de vente d'aliments pour le bétail ➤ Mise en place d'une ferme fourragère de 2 ha ➤ Aménagement d'une fourrière communale ➤ Construction de trois abattoirs (Boghal, Diaydina, Ndiolofène) ➤ Aménagement d'une aire d'abattage (Médina Taibatou)

P 1.2 : Programme d'Aménagements hydro-agricoles (PRAHA)

Le PRAHA consiste à renforcer les infrastructures hydro-agricoles et réduire d'avantage la dépendance des activités agricoles des phénomènes naturels (pluie). Avec l'effet du changement climatique, une baisse et une instabilité de la pluviométrie sont notées, impactant négativement sur les rendements agricoles. Ainsi, les plus vulnérables ont tendances à exode rural. Par ailleurs, le PRAHA a pour mission d'accroître la production maraîchère. Ce programme permettra de pallier à cette situation. Par ailleurs, le PRAHA est un maillon essentiel de l'Axe 1.

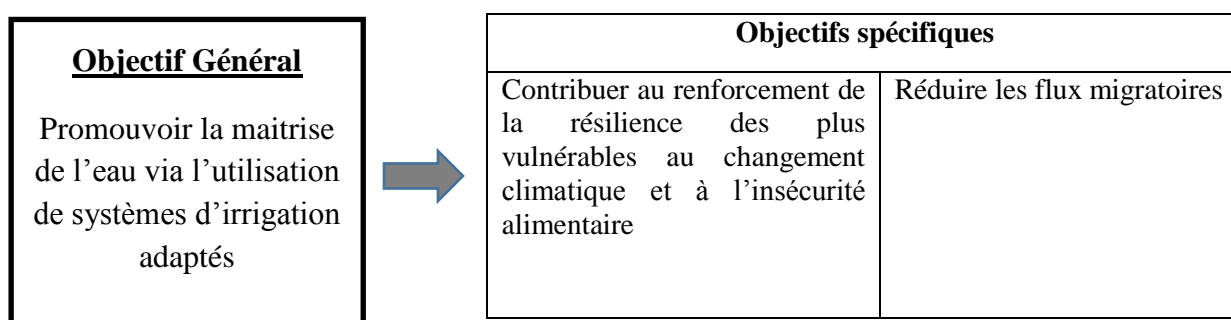


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>La problématique de l'insuffisance d'eau est prise en charge avec les aménagements hydro-agricoles, la résilience promue</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement de blocs maraichers ➤ Aménagement de digues de retenues d'eau

P 1.3 : Programme de Promotion et de Valorisation des secteurs d'Appui (PROVOSA)

Le PROVOSA a pour mission de soutenir les secteurs productifs via la promotion d'un environnement propice au développement des activités économiques et un cadre de vie amélioré. Il doit répondre aux problèmes d'enclavement, d'accès à une source d'énergie, de financement et à la promotion de l'activité commerciale. Pour ce qui est de l'énergie le PROVOSA doit contribuer à sa promotion. En effet, elle constitue une dimension importante du développement en tant que nécessité domestique et facteur de production, mais aussi un instrument de lutte contre la pauvreté.

Objectif Général

Créer un environnement favorable au développement de micro et petites entreprises agricoles



Objectifs spécifiques		
Promouvoir la transformation et la valorisation de la production Agricole Locale	Faciliter la mobilité des personnes et des biens	Promouvoir les sites de commerce

Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
Secteurs productifs soutenus avec la promotion des unités de transformations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction et équipement d'une unité de transformation et de conditionnement des produits locaux ➤ Construction d'un local pour l'unité de transformation de l'unité de transf ➤ ormation de lait
La mobilité des personnes et des biens est garantie avec une facilitation de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement de 36Km de pistes Sénoba-Ndiamacouta 17km ; Bouffara-saré –Nguéyène-Saré Ngagne, Sinthiou Diamal-Thiewel 19 km ; Fololo-SaréThianado-Darou Baïda-Saré Ardo-Saré Dembelé= 7.5; ➤ Construction de la gare routière de Poste Sénoba ➤ Aménagement d'ouvrages Saré guèllèle-Sarémody ka ; daroubaida-Boghal ; Badindin-Boghal ; Darou salam ndiolofène ; Badindin - Niafougne ; SaréDembaNdiado-MadinaTaïbatou ; Saré Guèllèle-Boghal... ➤ Extension des réseaux téléphoniques Orange-Tigo
Les conditions sont mises en place pour le développement des activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction du marché de poste Sénoba ➤ Construction de 30 souks ➤ Renforcement des points de collecte
Le financement des activités est facilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de fonds de garantie pour le financement des acteurs économiques ➤ Facilitation de l'implantation des IM
L'électrification rurale est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Raccordement au réseau électrique des villages traversés par la HT ➤ Accès à l'énergie solaire de 500 ménages ➤ Installation de 60 lampadaires solaires

3.2.2. AXE 2 : Assurer un environnement propice à la promotion du Capital humain et à la gestion durable du Capital Naturel

P 2.1 : Programme pour le Renforcement et l'Amélioration des Infrastructures et Équipements Sociaux (PRAIES)

Le **PRAIES** vise à promouvoir l'accès aux infrastructures et services sociaux de base tout en mettant l'accent sur l'égalité des chances d'accès à ces infrastructures avec l'élimination des facteurs d'exclusion sociale, de discrimination de genre et envers les personnes vivant avec un handicap. En effet, toutes les nouvelles infrastructures qui devront être construites, devront prévoir la facilité d'accès pour les personnes vivant avec un handicap. Ce programme permettra de consolider l'existant et de combler le gap en infrastructures et équipements sociaux permettant ainsi d'améliorer la qualité

des services et prestations dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'assainissement entre autres.

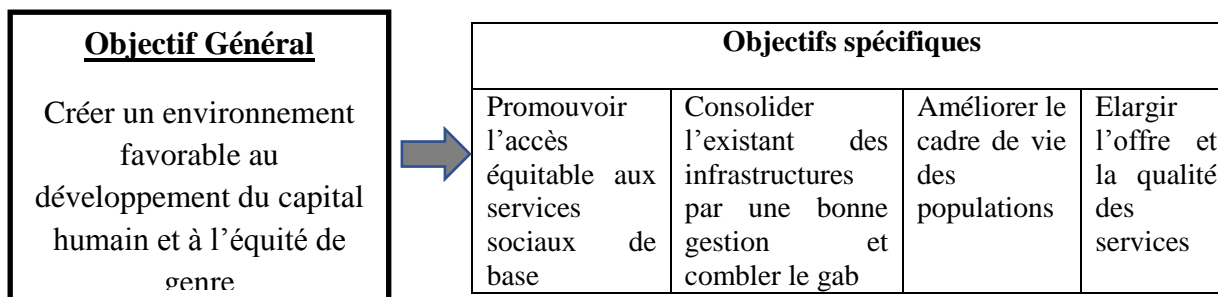


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>Le gap en infrastructures sociaux de base est résorbé, l'accès aux services sociaux et la prestation des services sont nettement améliorés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réhabilitation et équipement de la CTP de saré Alkaly . ➤ Construction et équipement de la CTP Boghal ➤ Clôture des établissements ➤ Adduction en eau (MédinaModouLoum, Riad,Boundianto, école élem Boghal, Poste sénoba, saré DembaNdao, Badinding, Koutounta, Boufara, Darou Salam) ➤ Construction de blocs d'hygiène (Doghoru, Cem Sénoba) ➤ Electrification des établissements ➤ Maintien du dispositif mis en place pour le problème de l'état civil (UNICEF) ➤ Remplacement des 15 abris provisoires ➤ Construction de nouveaux établissements (Saré Ndiaga, Sinthiou Sané, Médina Moustapha Dème, Niafougne, Saré Guélèlle) ➤ Créer une classe franco-arabe au CEM de Boghal ➤ Recrutement de personnel pour le préscolaire ➤ Renforcement du personnel (CEM Boghal) ➤ Recrutement de personnel (Banéba, Gorla, Samba Ndao) ➤ Construire des blocs administratifs ➤ Aménagement de dos d'âne panneaux de signalisation pour les établissements à proximité de la RN4 ➤ Appui pour la confection de 360 tables bancs ➤ Erection du poste de santé (Boghal) en centre de santé ➤ Equipement+ affectation de personnel aux cases de santé (Darou salam et Rouka) ➤ Construction d'un local pour la case de santé de Saréalkaly ➤ Construction et équipement de nouvelles cases (SaréElimane, Darou Baïda, Badinding) ➤ Acquisition d'ambulances ➤ Augmentation de la dotation en médicaments ➤ Affectation d'un infirmier (ndiolofène) ➤ Clôture des postes de santé (Sénoba et Ndiolofène) ➤ Renforcement du personnel non qualifié ➤ Accès à une source d'énergie solaire (Poste de Sénoba) ➤ Raccordement au réseau hydraulique du poste de santé (Ndiolofène) ➤ Organisation de causeries sur la santé de la mère et de l'enfant ➤ Construction et équipement d'un forage (Ndiolofène) ➤ Extension du réseau du forage de Boghal: Fololo 1km; Diamwelli S. Ba 1 km ; Saré Modyka 3 km; Badina: 2km; Colyounda 2km ➤ Foncer des puits hydrauliques (Médina Baye, Bougna, Médina Baboly) ➤ Raccordement des villages Ndogoro-Diguenté 2km ➤ Formation des ménages sur les techniques de potabilisation de l'eau ➤ Mise en place un dispositif de collecte et d'évacuation des ordures (gros villages) ➤ Renforcement de la Sensibilisation des ménages sur les normes d'hygiène assainissement ➤ Construction de 250 DLV pour les ménages

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui des comités d'assainissement en matériels ➤ Aménagement de 07 BF
Les besoins différenciés des jeunes, des femmes, des enfants et groupes vulnérables avec une garantie à l'accès équitable aux opportunités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'un Foyer des jeunes Moderne ➤ Création d'un centre de formation professionnel ➤ Construction d'un stade municipal ➤ Aménagement d'aire de jeu ➤ Appui aux « daaras » ➤ Mise en place d'une structure d'encadrement des jeunes et des femmes ➤ Renouvellement des classes d'alphabétisation ➤ Acquisition de 43 moulins à mil ➤ Acquisition de 5 décortiqueuses de ri ➤ Aménagement de 02 fermes villageoises ➤ Prise en compte du secteur de la protection sociale dans la politique communale
La promotion de la culture est assurée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui aux activités culturelles et religieuses ➤ Appui à la redynamisation des ASC

P 2. 2 : Programme de renforcement de capacités des Acteurs du Développement Economique Local (PRECADEL)

Ce programme consiste à former et/ou renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs du développement économique local dans leurs différents domaines d'intervention. Par conséquent, ce programme consiste à outiller les acteurs économiques afin de les autonomiser, et qu'ils soient porteurs de projets d'entreprise.

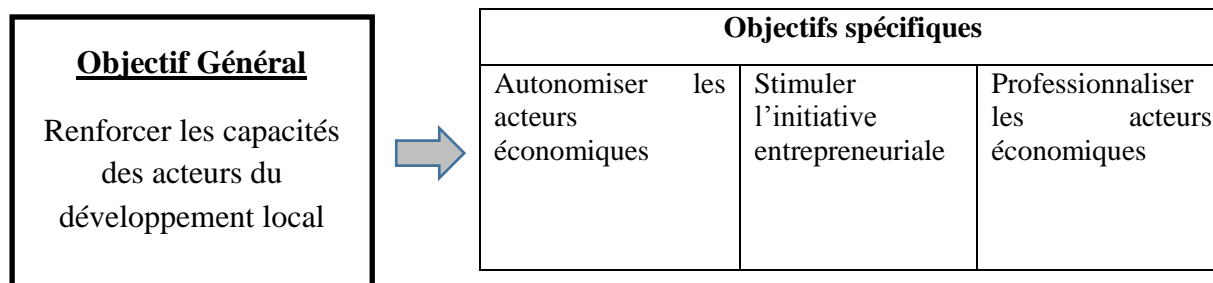


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
Des acteurs économiques avec une bonne capacitation technique et organisationnelle pour porter le développement économique local	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de 51 multiplicateurs de semences dans diverses spéculations ➤ Formation de 51 agriculteurs sur les techniques de DRS ➤ Formations de 102 agriculteurs sur l'utilisation des pesticides et intrants ➤ Formation des responsables des GPF et GIE sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux ➤ Formation de 200 femmes et jeunes sur les techniques de bonnes pratiques horticoles ➤ Formation de 51 relais en techniques de production en élevage (4j) ➤ Promotion d'implantations d'unités de production intensive en élevage (atelier de production de poulets de chair, d'embouche bovine) ➤ Formation de 51 jeunes en création d'entreprise ➤ Organisation des artisans en corps de métier ➤ Appui l'adhésion des artisans à la chambre des métiers ➤ Appui aux artisans en matériels ➤ Formation des artisans dans les corps de métier ➤ Formation des comités de gestion des infrastructures et équipements

	sociaux en entretien et maintenance ➤ Appui aux acteurs dans la formation de structures formelles
--	--

P 2.3. Programme d'Adaptation aux Effets du Changement Climatique et de Gestion Durable du Capital Naturel (PA2CGDCN)

Compte tenu de la structure de l'économie de la commune et de ses besoins de croissance économique assignés, le capital naturel est un levier capital. Ainsi, le PA2CGDCN est important pour la croissance à long terme mais également du cadre de vie. En effet, il a pour missions de pallier aux déséquilibres environnementaux causés par les actions anthropiques, de préserver et de renforcer le capital naturel.

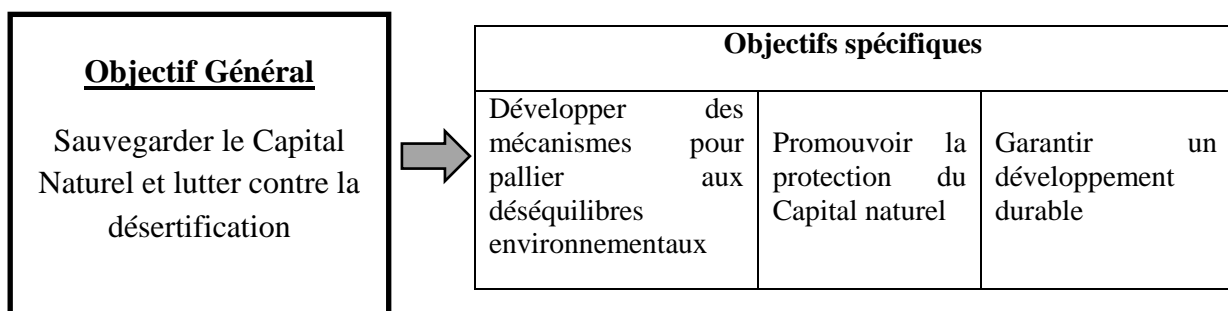


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>Des dispositions sont prises pour la sauvegarde de l'environnement et des mécanismes développés pour pallier aux effets du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de CLCFB ➤ Création de pare feux ➤ Aménagement de digues anti-ensablement ➤ Aménagement de parcelles pour la production de charbon de bois. ➤ Formation des populations sur les coupes de bois ➤ Création de périmètres de reboisement communaux ➤ Reboisement de 5ha de forêt ➤ Appui à la recherche de partenaires de financement des activités environnementalistes ➤ Développement de variétés culturales à courte durée ➤ Formation de la population en gestion des ressources naturelles et de l'environnement

3.2.3/ AXE 3 : Développer la gouvernance transparente, la coopération décentralisée et le partenariat

P 3.1. Programme de Promotion de la Bonne Gouvernance (2PBG)

Le 2PBG consiste à garantir la pleine participation des populations dans le processus de développement de leur terroir, à promouvoir la coopération décentralisée et le partenariat. Par ailleurs, ce programme vise à renforcer la capacité des élus locaux afin de mener à bien leurs missions.

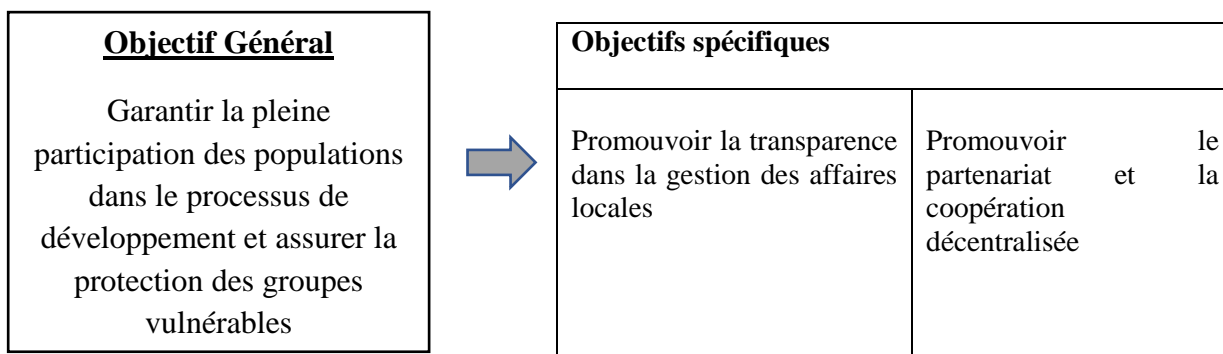


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informatisation de l'état civil ➤ Raccordement du siège de la mairie au réseau SENELEC ➤ Alphabétisation des élus locaux ➤ Acquisition de 03 ordinateurs ➤ Construction d'un local adéquat pour la Sous-Préfecture ➤ Recrutement d'un secrétaire pour la Sous-Préfecture ➤ Renforcement de l'équipement informatique de la Sous-Préfecture ➤ Renforcement du personnel CADL en agents agriculture ➤ Formation des conseillers et OCB sur la décentralisation, la gouvernance locale et la bonne gouvernance ➤ Respect des politiques sociales au niveau National

P.3.2 : Programme d'Aménagement et de Gestion du Territoire (PAGET)

Le PAGET prône l'urbanisation de la commune afin de faciliter la gestion du foncier et limiter les risques de conflits.

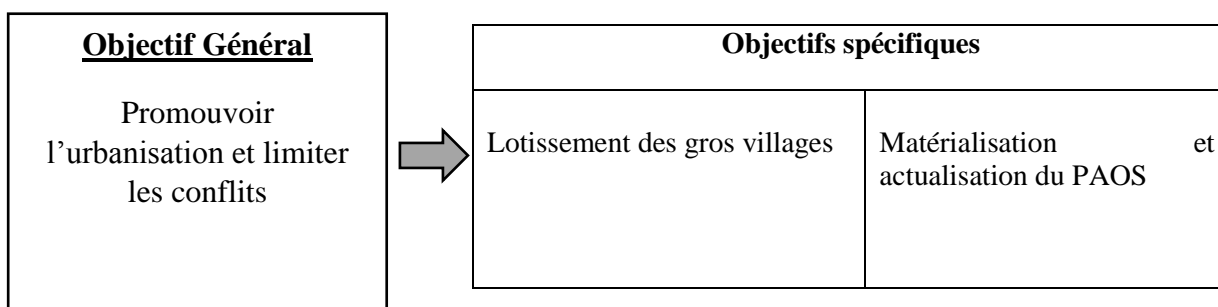


Tableau de Déclinaison des Résultats Attendus	
Résultats	Actions
<p>Aménagement de l'espace communal garanti afin de limiter les conflits</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lotissement de 20 villages ➤ Mise en place de comités villageois pour le respect du POAS

Tableau 22 : Synthèse du PIL

Axe stratégiques	Programmes	Nbre de projets	Coût Total programme	Coût A1	Coût A2	Coût A3	Coût A4	Coût A5	% Coût	% par Axe
Axe 1	PRIMA	21	443 489 000	82 123 885	133 757 220	66 995 335	26 601 335	2 000 000	11,04	61,65
	PRAHA	02	920 000 540	230 000 135	230 000 135	230 000 135	230 000 135	0	22,65	
	PROVOSA	14	1 123 200 000	206 300 000	219 901 000	256 901 000	244 401 000	193 000 000	27,96	
Sous total Axe 1		37	2 486 689 540	288 423 885	353658220	323 896 335	271 002 335	195 000 000	61,65	
Axe 2	PRAIES	50	1 253 155 000	163 801 000	234 651 000	239 401 000	341 401 000	273 901 000	31,1	34,1
	PRECADEL	15	37 625 000	18 406 250	8 843 750	8 812 500	1 562 500	0	0,9	
	PA2CGDCN	10	81 000 000	6 000 000	16 000 000	28 000 000	28 000 000	3 000 000	2,1	
Sous total Axe 2		75	1 371 780 000	188 207 250	259 494 750	276 213 500	370 963 500	276 901 000	34,1	
Axe 3	PPBG	10	49 300 000	4 600 000	17 500 000	15 350 000	15 000 000	0	1,22	4,25
	PAGET	02	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	2,98	
Sous total Axe 3		12	169 300 000	28 600 000	41 500 000	39 350 000	39 000 000	24 000 000	4,25	
Coût total PDC		124	4 017 769 000						100	

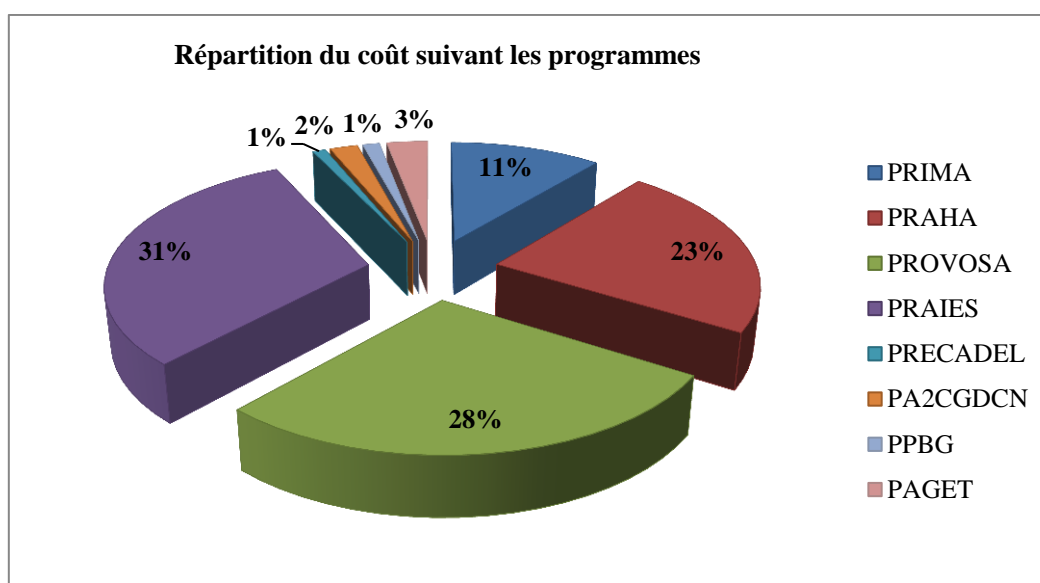
IV/ PLANIFICATION OPERATIONNELLE

4.1. Opérationnalisation du plan

4.1.1. Analyse du PIL

Le PIL quinquennal (2019 – 2023) est composé de 124 projets prioritaires avec un besoin d'investissement annuel moyen de **803 553 800Fcf**. L'analyse fait ressortir que la commune a un réelment un gap à combler en termes d'infrastructures et équipements sociaux, mais également de gros investissements afin de moderniser, d'intensifier son économie. L'accroissement de la productivité nécessite des préalables qui sont pris en charge par le PROVOSA (désenclavement...). Ces besoins en investissement confirment les problématiques majeures des populations qui ont été soulevées lors des diagnostics. En effet, les programmes PROVOSA (28%) et PRAHA (23%) englobent **51%** du coût global du PDC.

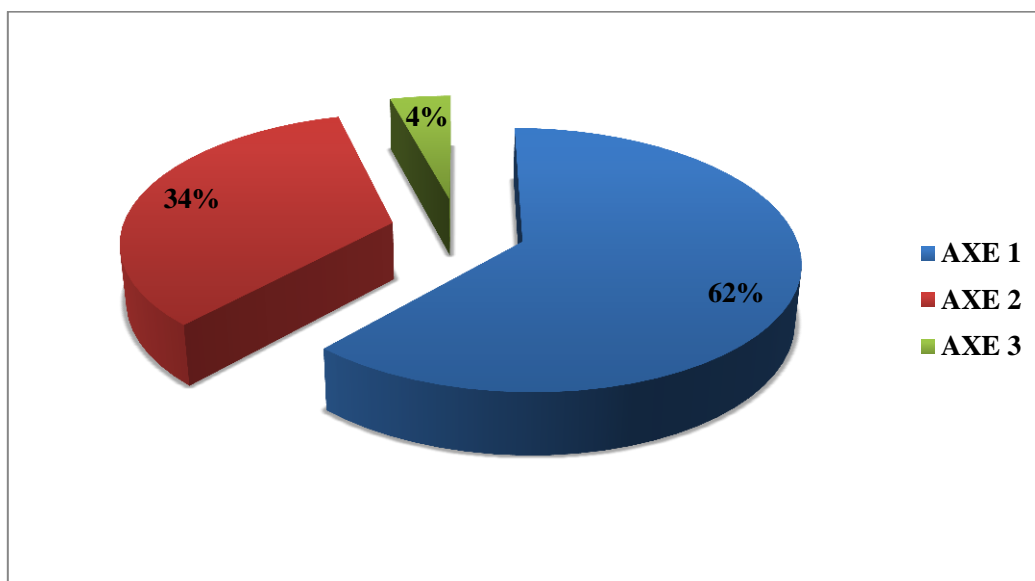
Figure 10 : Répartition du Coût total du Plan par programme



Source : Données du PIL

Une analyse suivant les axes nous indique que l'Axe 1 représente 62%, 34% et 4% respectivement pour les Axe 2 et 3 du coût global du PIL.

Figure 11 : Répartition du coût total du plan par Axe

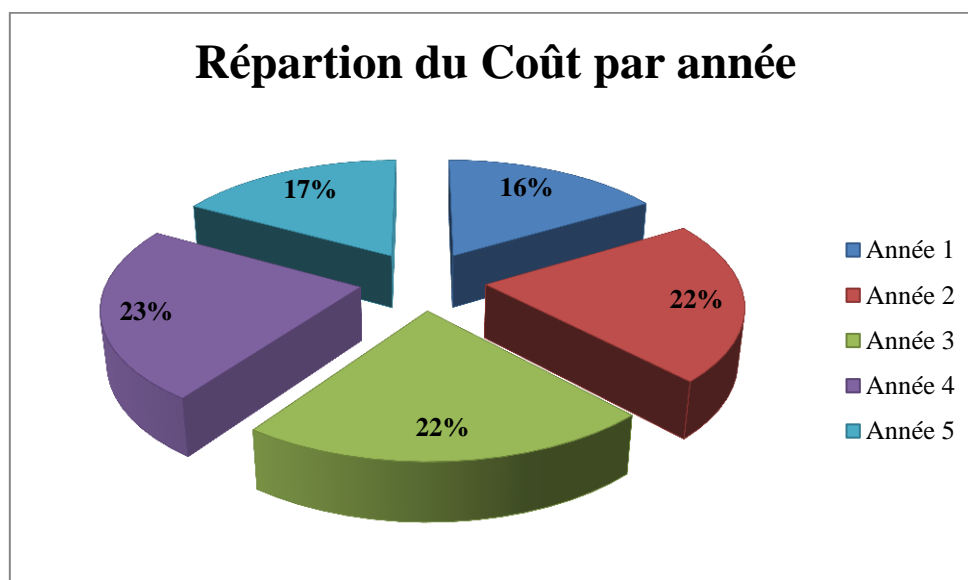


Source : Données PIL

Pour ce qui est des besoins de financements annuels, l'analyse fait ressortir une quasi égalité des besoins de financement pour les années 2,3 et 4.

Les années 1 et 5 donnent respectivement 16 et 17% en besoin d'investissement.

Figure 12 : Répartition du coût total du Plan par année



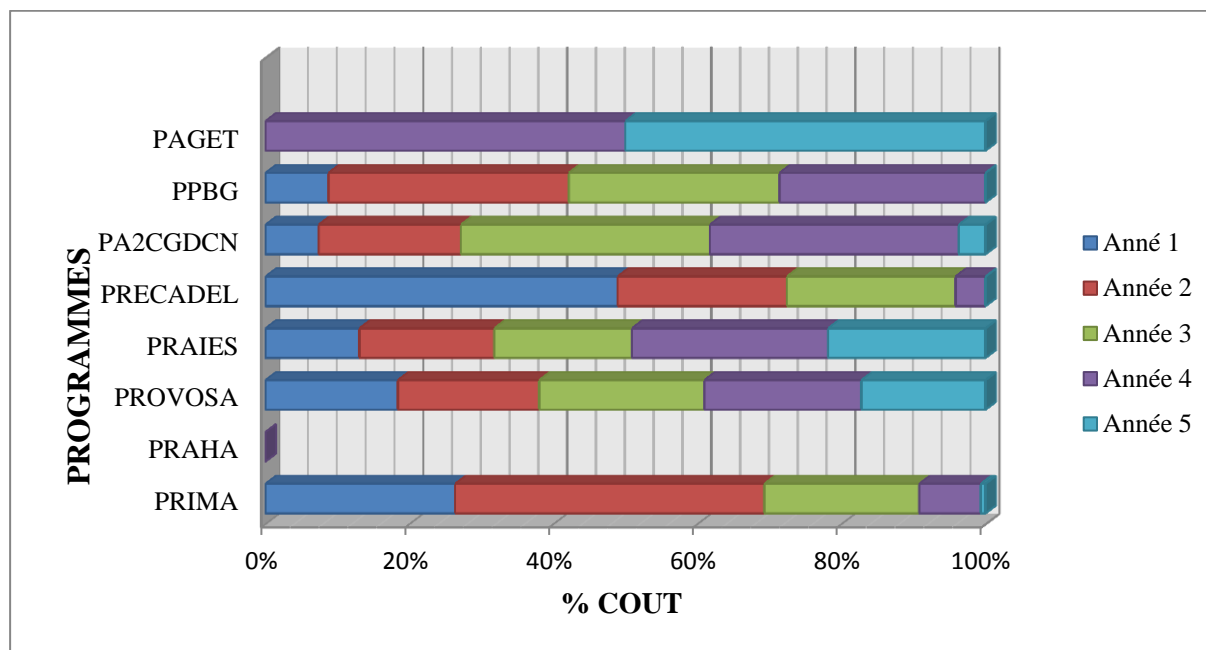
Source : Données du PIL

Par ailleurs, compte tenu des programmes, les investissements sur la période d'exécution du PDC diffèrent suivant les priorités des populations. Pour ce qui est du PRIMA l'essentiel des besoins d'investissement ont été planifiés au cours des années 1 et 2. Le PRECADEL quant à lui ses projets

sont majoritairement planifiés sur l'année 1 ; les projets du PAGET sont déroulés sur les deux dernières années (4 et 5).

Par ailleurs, les programmes PRAIES, PRAHA, PRE2CGDCN compte tenu de leur coût de financement sont déroulés sur la période d'exécution du présent PDC.

Figure 13 : Répartition des coûts pour chaque année par Programme



Source : Données du PIL

Ainsi, le PIL est orienté vers la promotion d'un développement socio-économique durable.

4.2. Stratégie de mise en œuvre du PDC

4.2.1/ Principes directeurs de la mise en œuvre

Les principes directeurs de la stratégie de mise en œuvre du PDC sont fondés sur ceux qui ont servi de base pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques et locales telles que le PSE et le PDD de Sédhiou dont les orientations ont guidé l'élaboration du PDC :

- Efficacité et de l'efficience** : Le processus de mise en œuvre du PDC et les acteurs (institutions et organisations) qui en ont la responsabilité doivent donner des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources. L'ensemble des acteurs concernés (y compris les populations à la base) peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et recueillir l'information qui doit être accessible et suffisante pour permettre à toutes les parties prenantes de comprendre ce qui est fait, et d'en assurer le suivi.

- **Etat de droit** : Les règles de gestion du terroir doivent être appliquées de façon équitable et impartiale, en particulier les questions relatives aux droits de chaque citoyen d'avoir accès aux ressources. Les dispositifs qui seront mis en place et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. La bonne gouvernance doit jouer un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts des populations de la Commune et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures à la fois nationales, régionales et départementales, dans une parfaite cohérence avec les dispositions d'intégration sous régionale (CEDEAO et UEMOA).
- **Redevabilité** : Les décideurs au niveau du Conseil Municipal et des autres acteurs dépositaires de responsabilité dans la mise en œuvre du PDC (y compris les acteurs non gouvernementaux) doivent rendre des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles.
- **Participation** : Toutes les parties prenantes (catégories) auront voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire de représentations légitimes qui défendent leurs intérêts. Cette participation doit être la plus large possible et fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires à chacun pour participer de façon constructive à la prise de décisions.
- **Equité** : L'ensemble des parties prenantes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie/ de travail.
- **Appropriation** : La collectivité locale exerce une réelle maîtrise sur ses politiques et stratégies de développement local et assure la coordination des actions relatives à leur mise en œuvre.
- **Alignement** : Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies locales de développement ainsi que les procédures y relatives.
- **Harmonisation** : Les actions des PTF sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective au sein de la Commune.
- **Gestion axée sur les résultats** : L'ensemble des composantes du dispositif de mise en œuvre du PDC doit s'inscrire dans une logique de gérer les ressources et d'améliorer les processus de décision en vue d'obtenir des résultats de développement durable de la Commune.

- **Responsabilité mutuelle :** Les PTF et la Collectivité partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.

4.2.2/ Dispositif institutionnel de pilotage

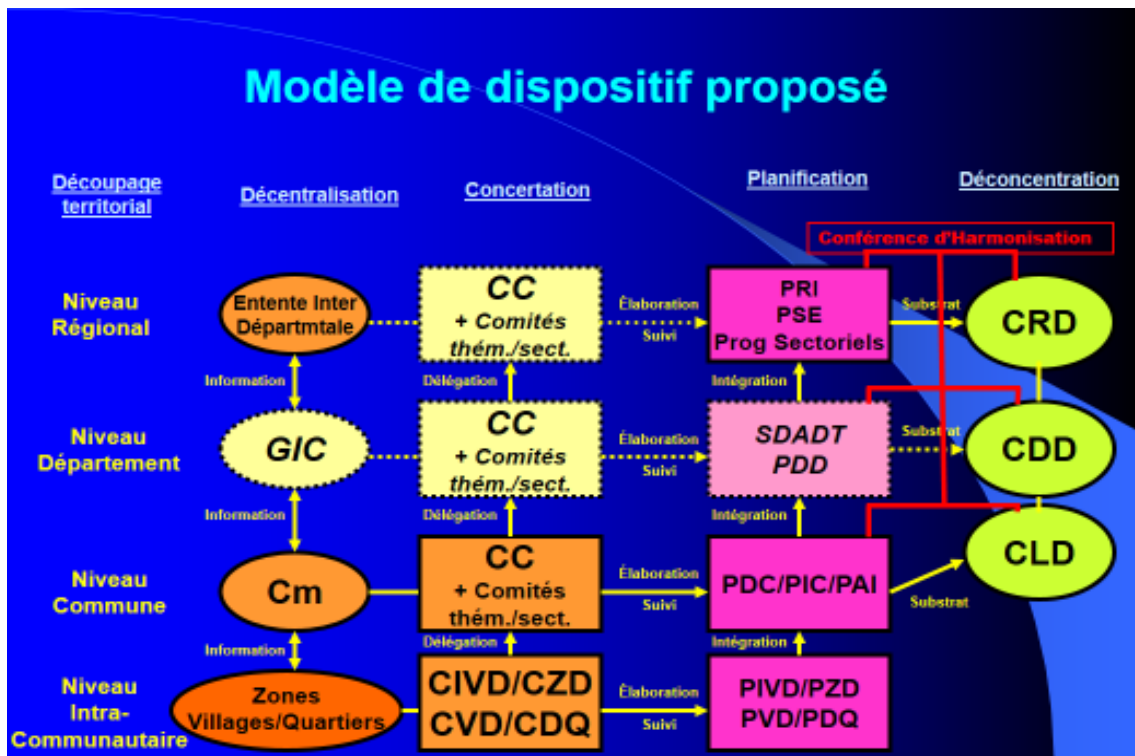
4.2.2.1/ Arrangement institutionnel de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre du PDC s’insère dans le cadre des arrangements institutionnels retenus à l’échelle régionale pour une mise en œuvre harmonisée des actions de développement.

Ce dispositif pourrait reposer sur des Cadres de Concertation au niveau des villages, qui seraient agrégés à l’échelle communal par un système de représentation équitable, pour créer un Cadre de Concertation Communal.

Ce cadre de Concertation Communal permettra au Conseil municipal d’assurer un suivi de la mise en œuvre du PDC et de promouvoir une dynamique de gouvernance participative.

Le modèle de Cadre de Concertation proposé par les acteurs régionaux et approuvé par les autorités administratives se résume sur le schéma suivant.



4.2.2.2/ Rôles et responsabilités des acteurs

Globalement, l’esprit qui préside à la mise en œuvre du PDC n’étant pas d’affecter à priori des actions à des catégories d’acteurs, les rôles et responsabilités sont centrés sur la nécessité pour chaque partie prenante de s’assumer, afin de participer de manière significative tant dans la conception que dans la mise en œuvre d’actions articulées autour du PDC et qui relèvent de leurs compétences conformément à la Loi sur l’Acte 3 de la Décentralisation.

Le Conseil Municipal

Globalement, le Conseil municipal se chargera pour la mise en œuvre du PDC de :

- Promouvoir auprès des PTF, des Services de l'Etat et de la Coopération décentralisée les projets contenus dans le PDC;
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du PDC, en rendant compte de l'avancement de la recherche de partenaires mais également des projets mis en œuvre ;
- Développer des synergies inter villageoises pour faciliter la mise en œuvre des mesures inter villageoises qui pourraient découler du PDC;
- Participer effectivement, à travers une représentation à définir, au dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC.

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, devront pour leur part et chacun en ce qui le concerne et, en tenant compte de leurs spécificités:

- Soutenir le Conseil municipal dans la formulation et la mise en œuvre des projets phares issus du PDC ;
- Contribuer directement au financement du PDC ou à travers leurs partenaires stratégiques ;
- Participer au suivi évaluation du PDD à travers des revues conjointes avec le Conseil municipal.

Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG)

L'ensemble de ces acteurs sont parties prenantes à part entière dans la mise en œuvre du PDC. A cet effet, les organisations qui composent chaque catégorie peuvent initier des actions spécifiques mais articulées au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et bénéficient dans ce cadre des mécanismes de financement retenus. Les ANG sont membres des différentes instances de mise en œuvre du plan. Les acteurs ont pour rôles : i) la définition des modalités de participation et de représentation au sein des instances de mise en œuvre de la stratégie ; ii) la coordination du suivi de la mise en œuvre des projets d'ANG.

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Il est recherché dans le rôle des PTF une meilleure harmonisation des financements mis en place et leur complémentarité dans la promotion du PDC, intégrant les synergies intersectorielles. Sous ce rapport, il relève de la responsabilité des PTF, dans l'ensemble des projets soutenus de manière sectorielle ou transversale, l'intégration obligatoire de variables de mesure des performances spécifiques au PDC. Dans ce cadre, une commission PTF sera mise en place dont les modalités de fonctionnement et de contribution seront définies de manière consensuelle avec le Conseil municipal.

4.2.3/ Instruments de mise en œuvre

4.2.3.1/ Le plan Annuel d'Investissement (PAI)

A ce niveau, le Conseil municipal doit pour chaque année, extraire dans le Plan d'Actions Prioritaires, les actions à mener pour chaque année et le soumettre en conseil pour adoption. Une fois adopté puis adopté par l'autorité administrative, le PAI doit être mis en œuvre en identifiant clairement les différentes sources de financement des actions planifiées pour l'année. A la fin de chaque année, une

évaluation est faite pour mesurer le niveau d'exécution du PAI et élaborer en conséquence le PAI de l'année suivante.

4.2.3.2/ Le cadre de Suivi-Évaluation

Il doit définir très clairement les éléments suivants :

- i) Cadre de Mesure des Rendements du PDC ;
- ii) Les méthodes de gestion des informations (collecte, traitement, stockage et diffusion) ;
- iii) Le dispositif de suivi évaluation, avec une définition très claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

4.2.3.3/ Cadre de Mesure des Rendements du PDC

Il doit fournir l'ensemble des variables de mesures que sont les indicateurs. Pour chacune de ces variables de mesures qui sont déclinées pour chaque niveau de la chaîne de résultats, des cibles seront fixées. Celles-ci traduiront les ambitions retenues par la Commune pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ces ambitions se veulent alignées à la position stratégique qu'occupe le Commune dans le développement départemental.

4.2.3.4/ La Méthode de Gestion de l'information

Elle repose sur un ensemble d'outils dont des fiches de collectes d'informations, un Système d'Information Géographique (SIG) et un rapport de performance.

Les fiches de collecte d'informations seront gérées aux différents niveaux de production de statistiques (services techniques, projets de développement, autres acteurs sociaux).

Le SIG sera situé au sein de l'instance en charge de la mise en œuvre du PDC. Il permettra de paramétrer l'ensemble des données statistiques et créer toutes les relations dans la hiérarchie et la synergie des variables de mesure des progrès contenues dans le cadre de mesure des rendements. Ce qui favorise une information systématique des indicateurs et *in fine* l'analyse de leur évolution au regard des réalisations et des objectifs poursuivis.

4.2.3.5/ Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC

Il est produit annuellement et permet de récapituler et d'analyser les progrès. Il s'appuie sur le cadre de mesure des rendements et du support de suivi automatisé.

4.2.3.6/ Les Instruments sectoriels de la mise en œuvre

Les acteurs sectoriels, disposent d'instruments spécifiques ou intégrés de mise en œuvre d'actions de développement. Ainsi, tous les projets sectoriels venant en appui au processus de développement de la Commune quel qu'en soit l'entrée devront s'articuler au processus communal en indiquant de façon très claire leur contribution attendue dans l'atteinte des objectifs de développement communaux.

4.2.4/ Le Financement du PDC

4.2.4.1/ Evaluation des coûts

Les coûts relevant de la mise en œuvre du PDC sont évalués de manière générale dans le PDC, mais c'est à travers l'instrument de programmation opérationnelle qu'est le PAI (Plan Annuel d'Investissement), que les actions seront annuellement mieux budgétisées.

4.2.4.2/ Les sources de financement

Les sources de financement du PDC sont multiples et multiformes, on peut cependant distinguer :

- Le financement par les collectivités locales (Communes, Conseil Départemental) à travers des ressources propres tirées de leur budget ;
- Le financement par l'État du Sénégal grâce aux budgets des Ministères sectoriels (Éducation, Santé, Hydraulique, Énergie, etc.), les Agences publiques et les Projets / Programmes nationaux;
- Le financement par des Partenaires Techniques et Financiers, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Le Financement au travers de la coopération décentralisée ;
- Le financement au travers de la diaspora de la Commune résidant notamment dans l'union Européenne, en Amérique du Nord dans la CEDEAO et l'UEMOA ;
- À travers différentes taxes prévues par des lois à travers différents codes comme :

- [Le code de l'environnement](#)

Les dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 Janvier 2001 portant code de l'environnement et de son décret d'application N° 2001-282 du 12 Avril 2001 constituent le cadre législatif et réglementaire fondamental régissant les activités ayant des incidences environnementales. La loi et son décret d'application traitent des procédures d'Étude d'Impact Environnemental (EIE).

- [Le code forestier](#)

La loi N° 98/03 du 08 janvier 1998 (partie législative) dispose, en son article L. 44, que « Toute exploitation minière, toute fouille altérant le sol et les formations forestières sont interdites dans les forêts classées, sauf autorisation du Ministre chargé des Eaux et Forêts. En dehors des forêts classées, elles doivent être autorisées par le Président du Conseil Départemental après avis du Conseil Municipal concerné. Le code précise que l'autorisation n'est accordée qu'au vu d'un dossier comprenant, entre autres, une étude d'impact sur le milieu effectuée par, le service des Eaux et Forêts, ou par toute autre personne physique ou morale agréée par ce dernier, aux frais du demandeur.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE

Projets	Localisation	Secteur	Coût total	2019	2020	2021	2022	2023	Source de financement	Acteurs
AXE 1 : Promouvoir le développement des secteurs créateurs de richesses										
P 1.1 : Programme d'Intensification et de Modernisation de l'Agriculture (PRIMA)										
OS1 : Diversifier et augmenter la production et la productivité Agricole										
Acquisition de 90 semoirs	45 Boghal 30 sénoba 15 Ndiolofène	agriculture	17 892 000	5 964 000	5 964 000	5 964 000	0	0	PRACAS, PPDC, Commune, PTF, PAPSEN	OP, COMMUNE
Acquisition de 90 Houe Sine	45 Boghal 30 sénoba 15 Ndiolofène	agriculture	7 254 000	2 418 000	2 418 000	2 418 000	0	0	PRACAS, PPDC, Commune, PTF, PAPSEN	OP, COMMUNE
Acquisition de 90 Harara	45 Boghal 30 sénoba 15 Ndiolofène	agriculture	15 120 000	3 780 000	3 780 000	3 780 000	3 768 000	0	PRACAS, PPDC, Commune, PTF	OP, COMMUNE
Acquisition de 90 Charrues	45 Boghal 30 sénoba 15 Ndiolofène	agriculture	8 923 770	4 461 885	4 461 885	0	0	0	Etat, PTF, PAPSEN	OP, COMMUNE
Acquisition de 20 motoculteurs	10 Boghal 7 sénoba 03 Ndiolofène	agriculture	60 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	Commune, PPDC, PAPSEN, PTF	OP, Commune, STD
Acquisition de tracteurs (02)	01 boghal 01 sénoba	agriculture	40 000 000	0	20.000.000	20.000.000	0	0	Commune, PTF, OP	OP
Construction de 02 magasins de stockage d'arachide	Boghal Sénoba	agriculture	16 000 000	8 000 000	8 000 000	0	0	0	Commune, PPDC, PAPSEN	OP, Commune, STD
Construction de 02 magasins de stockage de produits céréaliers	Saréalkaly Boghal	agriculture	16 000 000	0	8 000 000	8 000 000	0	0	Commune, PPDC, PAPSEN	OP, Commune, STD
Approvisionnement du magasin de stockage de Ndiolofène en intrants et semences	Ndiolofène	agriculture	PM						Etat	OP, population
Aménagement de 03 pépinières maraichères de 1ha (spécifications : oignon, tomate, chou, carotte, piment, « bissap »)	Boghal, Saréalkaly Sénoba	Maraichage	PM						Commune, PPDC, PAPSEN	OP, Commune, STD

Aménagement d'un parc de vaccination	Boghal	Elevage	4 800 000	0	4 800 000	0	0	0	Commune, CD	MDE
Aménagement d'une pharmacie véto	SaréAlkaly	Elevage	4 000 000	0	0	4 000 000	0	0	privés	MDE
Adduction de 05 abreuvoirs au réseau hydraulique (AB de 10mètres)	Médina ModyLoum, Diaydina, Sinthiou El Baba, SaréNdiaga, Ndiolofène	Elevage	17 500 000	0	5 833 335	5 833 335	5 833 335	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Aménagement d'un magasin de vente d'aliments pour le bétail	Boghal	Elevage	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Promotion d'activités d'intensification des productions animales	Toute la Commune	Elevage	PM						STD, PTF, commune	MDE
Mise en place d'une ferme fourragère de 2 ha	Boghal	Elevage	7 000 000	0	7 000 000	0	0	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Construction d'un local pour l'unité de transformation de lait	Boghal	élevage	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0	Commune, PTF, PADEC	Populations
Aménagement d'une fourrière communale	Boghal	élevage	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Construction d'un abattoir	Boghal	élevage	8 000 000	8 000 000	0	0	0	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
Construction d'une aire d'abattage	MadinaTaïbatou	élevage	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	Commune, populations, PTF, MDE	MDE
OS2 : Améliorer le revenu de la population active et assurer des emplois durables										
Aménagement d'une ferme communautaire 10 ha	Boghal	agriculture	25 000 000	12 500 000	12 500 000	0	0	0	ANIDA	Population active
Aménagement d'une ferme « Nantagué »	Sénoba	agriculture	30 000 000	15 000 000	15 000 000	0	0	0	Etat	Population active
Appui pour la clôture des vergers	Commune	Maraichage/ arboriculture	10 00 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	PTF, propriétaire	Propriétaire
Réhabilitation de la pompe du périmètre de Badinding	Badinding	Maraiche	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0	PPDC, commune, PTF	Population
Aménagement d'une pépinière maraicher communautaire	Commune	Maraichage	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	PPDC, ANIDA, Commune, PTF	GIE GPF
Total PRIMA			443 489 000	82 123 885	133 757 220	66 995 335	26 601 335	2 000 000		

P 1.2 : Programme Renforcement des Aménagements hydro-agricoles (PRAHA)

OS 1 & 2 : Contribuer au renforcement de la résilience des plus vulnérables au changement climatique et à l'insécurité alimentaire/									Réduire les flux migratoires	
Aménagement de 05 digues de rétention d'eau	Ndiolofène, SaréAlkaly, DarouBaïda, Diaydina, SaréNdiaga	Agriculture-Environnement	840 000 000	210 000 135	210 000 135	210 000 135	210 000 135	0	PPDC, PTF, Etat	OP, acteurs, populations
Réhabilitation du bassin de Boghal	Boghal	Agriculture-Environnement	10 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0	PPDC, PTF, Etat	OP, acteurs, populations
Aménagement de 04 blocs maraichers	Sénoba, Saréalkaly, Ndiolofène, Darou Baïda	Maraichage	60 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	Etat, Commune, PPDC, ANIDA	GIE, GPF, Jeunes
Total PRAHA			910 000 000	230 000 135	230 000 135	230 000 135	230 000 135	0		

P 1.3 : Programme de Promotion et de Valorisation des secteurs d'Appui (PROVOSA)

OS 1 : Promouvoir la transformation et la valorisation de la production Agricole Locale										
Construction et équipement d'une unité de transformation de produits locaux	SaréAlkaly ou Boghal	Exploitation forestière, agriculture	25 000 000	0	12 500 000	12 500 000	0	0	Etat, Commune, ANCAR, PADEC, PTF	GIE, GPF, privés
Construction d'un local pour l'unité de transformation de l'unité de transformation de lait	Boghal	élevage	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0	PROGEBE	MDE
Mise en place de fonds de garantie pour le financement des acteurs économiques	Commune	Agriculture, élevage, maraichage, commerce	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Commune, PAPEF, ANPEJ, DER, PTF	GIE, GPF, Jeunes
Promotion de l'implantation des IM	Poste Sénoba	Micofinance	PM						Commune, SFD	Population
Raccordement au réseau électrique des villages traversés par la HT et extension du réseau	Poste sénoba, SaréAlkaly, Médina Taïbatou	Energie	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	SENELEC, ETAT	Population
Accès à l'énergie solaire de 500 ménages	Ndiolofène 250 Boghal 150 Sénoba 100	Energie	21 700 000		7 234 000	7 234 000	7 234 000	0	ANER	Population
Installation de 60 lampadaires solaires	Boghal 40 Ndiolofène 10 Sénoba 10	Energie	PM						ASER, ANER	Population
OS 2 : Faciliter la mobilité des personnes, des biens et la communication										
	Sénoba-Ndiamacouta		900 000 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	PUDC, PPDC,	Population

Aménagements de 36 km de pistes	17km ; Bouffara-saré -Nguéyène- SaréNgagne, SinthiouDiamal- Thiewel 19 km ; Fololo-SaréThianado- Darou Baïda- SaréArdo- SaréDembelé= 7.5	Transport		000	000	000	000	000	PNDL, Etat	
Construction du garage	Poste Sénoba	Transport	10 000 000	10 000 000	0	0	0	0	PUMA	Population
Aménagement de ponts		Désenclavement	PM						Etat, PUDC	Population
Extension des réseaux Orange et Tigo	Commune	Télécommunication	PM						Opérateurs téléphoniques	Population
OS 3 : Promouvoir les sites de commerce										
Construction du marché hebdomadaire	SaréAlkaly	commerce	40 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0	Etat, PTF, Commune	Population
Renforcement des points de Collecte	Poste sénoba, ndiolofène	commerce	6 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0	Etat	OP
Construction d'un marché permanent	Poste Sénoba	commerce	40 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0	PUMA	Population
Aménagement de 10 souks	Boghal, Ndiolofène	commerce	12 500 000	0	4 167 000 000	4 167 000 000	4 167 000	0	Commune, PTF	
Total PROVOSA			1 123 200 000	206 300 000	219 901 000	256 901 000	244 401 000	193 000 000		
Total Axe 1 = (PRIMA + PRAHA+ PROVOSA)			2 486 689 540	288 423 885	353658 220	323 896 335	271 002 335	195 000 000		
AXE 2 : Assurer un environnement propice à la promotion du Capital humain et à la gestion durable du Capital Naturel										
2.1 : Programme pour le Renforcement et l'Amélioration des Infrastructures et Équipements Sociaux (PRAIES)										
OS 1&2 : Accélérer la promotion et l'accès équitable aux services sociaux de base/ Consolider l'existant des infrastructures par une bonne gestion et combler le gab										
Réhabilitation et équipement de la CTP	SaréAlkaly	Education	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0	Etat, Commune	IEF, Commune, ANCTP

Construction et équipement d'une CTP	Boghal	Education	25 000 000	0	0	12 500 000	12 500 000		Commune, Etat, PTF, ANCTP	IEF, Commune,	
Clôture des 7 établissements à cycle complet	SaréAlkaly, EFA Sénoba, Ndiolofène Bourabou Donghoro Kabada SaréDemba Ndiado, Boghal, EFA Darou Baïda	Education	84 000 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	PNDL, CD, CL, PTF, Etat	IEF, CL, APE, CGE	
Appui en Adduction en eau dans 9 établissements	Médina Modou Loum, Riad, Boundianto, école élem Boghal, Poste sénoba, saréDemba Ndao, Badinding, Koutounta, Boufara, Darou Salam	Education	36 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	0	PNDL, CD, CL, PTF, Etat	IEF, CL, APE, CGE, AME	
Construction de 2 blocs d'hygiène (4 compartiments)	Doghorou, Cem Sénoba	Education	8 000 000	4 000 000	4 000 000	0	0	0	Commune, Etat, UNICEF	IEF, CGE, APE, AME	
Renforcement des établissements primaires	SaréNdiaga, Sinthiou Sané, Médina Moustapha Dème, Niafougne, SaréGuélèlle	Education		PM						Etat	IEF, CGE, APE, AME
Remplacement des 15 abris provisoires	Commune	Education	105 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	Etat, CD, CL, PTF, programme ero abris provisoire	IEF, CL, APE, CGE	
Construction d'un nouveau CEM	Commune	Education	40 000 000	0	0	40 000 000	0	0	Etat	IEF, CL, APE, CGE, AME	
Confection de 593 tables banc	Tous les établissements	Education	20 755 000	4 151 000	4 151 000	4 151 000	4 151 000	4 151 000	Etat, CD, CL, PTF,	IEF, CL, APE, CGE	
Construction et équipement de 07 blocs administratifs	Etablissement à cycle complet	Education	70 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	Etat, CD, CL, PTF	IEF, CL, APE, CGE	
Renforcement du personnel enseignant	Cem Boghal	Education		x						Etat	
Recrutement de personnel enseignant	Banéba, Gorja Samba NDAO, préscolaire	Education		x							
Accès à une source d'énergie au sein des établissements	A cycle complet	Education		PM						ANER, CD, CL, PTF	IEF, CL, APE, CGE, SENELEC
Aménagement de dos d'âne pour les établissements à proximité de la RN4	SaréAlkaly, EFA Sénoba, Poste Sénoba,...	Protection civile	4 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	Commune, PTF, Etat, population	IEF, CL, APE, CGE	
Création d'une classe franco-arabe	Cem Boghal	éducation	7 000 000	7 000 000	0	0	0	0	Etat	IEF, CL, APE, CGE	
Erection du Poste de santé en centre de santé	Boghal	Santé		x						Etat	District, comité de santé
Equipement et affectation de personnel	Cases de santé de Darou Salam, Rouka	Santé	10 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0	commune, PTF, AMREF	District, comité de santé	

									HealthAfrica, Population,USAID NEEMA		
Construction d'un local pour case de santé	SaréAlkaly	santé	8 000 000	8 000 000	0	0	0	0	commune, PTF, AMREF HealthAfrica, Population,USAID NEEMA	District, comité de santé	
Renforcement des infrastructures sanitaires (Cases de santé)	SaréElimane, Darou Baïda, Boufara, Badinding	Santé	52 000 000	0	0	0	26 000 000	26 000 000	commune, PTF, AMREF HealthAfrica, Population,USAID NEEMA	District, comité de santé	
Gap en équipements	Postes et cases	Santé	6 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0	commune, PTF, AMREF HealthAfrica, Population,	District, comité de santé	
Acquisition de 2 ambulances	Poste de santé	santé	40 000 000	0	20 000 000	0	20 000 000	0	Comités de santé, commune, PTF, Etat	District, comité de santé	
Augmentation de la dotation en médicaments	Tous les postes	santé	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	commune, PTF, AMREF HealthAfrica, Population,	District, comité de santé	
Affectation d'un infirmier	Poste Niolofène	santé	PM					x		Etat, comité de santé, Commune	District, comité de santé
Renforcement du personnel non qualifié	Toutes les structures	santé	PM					x		Comités de santé, commune	District, comité de santé
Organisation de causeries sur la santé de la mère et de l'enfant	Commune	Santé/nutrition	PM					x	xxxx	Comités de santé, commune, PTF, Etat	District, comité de santé
Renforcement de capacité du personnel de santé non qualifié	Toutes les structures de santé	santé	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	Comités de santé, commune, PTF, Etat	District, comité de santé	
Clôture des postes de santé	Ndiolofène, Poste Sénoba	santé	4 800 000	2 400 000	2 400 000	0	0	0	Comités de santé, commune, PTF, Etat	District, comité de santé	
Raccordement du poste de santé au réseau hydraulique	Ndiolofène	Santé-hydraulique	PM					x		Comités de santé, commune, PTF	District, comité de santé
Accès à une source d'énergie Solaire	Poste de Santé « Poste Sénoba »	santé	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0	Comités de santé, commune, PTF	District, comité de santé	
Construction d'un forage avec un château de 50m3/10 ou 15 mètres	Ndiolofène	Hydraulique	26 500 000	0	26 500 000	0	0	0	PUDC	Population, OFOR	

Aménagement de 20 Bornes fontaines	Commune	Hydraulique	PM						PUDC	OFOR
Extension du réseau hydraulique sur 9 km DN110 :	Fololo 1km; Diamwelli S. Ba 1 km ; SaréModyka 3 km; Badina: 2km; Colycounda 2km	Hydraulique	54 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	0	0	BCI, PEPAM-UE	OFOR, Population
Fonçage de puits hydrauliques	Médina Baye, Bougna, Médina Baboly	Hydraulique	18 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0	0	BCI, PEPAM-UE, PTF	Population
Raccordement des villages	Ndogoro- Diguenté 2km	Hydraulique	12 000 000	0	12 000 000	0	0	0	BCI, PEPAM-UE, PTF	Population
Appui à la formalisation des comités de gestion et à l'entretien des infrastructures et équipements sociaux	Commune	Socio-économique	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Commune, PTF, population	Comités de gestion, population
OS3&4 : Améliorer le cadre de vie des populations/ Elargir l'offre, la qualité et l'accès équitables aux infrastructures et services sociaux										
Achat de 05 charrettes pour l'évacuation des OM	Sénoba, Poste Sénoba, SaréAlkaly, Darou Baïda, Ndiolofène	Assainissement	1 250 000	1 250 000	0	0	0	0	Commune, PTF, Population	Population
Acquisition de 50 bacs à ordures	Sénoba, Poste Sénoba, SaréAlkaly, Darou Baïda, Ndiolofène, Boghal	assainissement	1 500 000	750 000	750 000	0	0	0	Commune, PTF, Population, ONAS	Population
Aménagement d'un CETOM	Commune	assainissement	PM						Commune, PTF, Population, ONAS	Population
Formation des ménages sur les normes d'hygiène assainissement	Commune	assainissement	PM						Commune, PTF	Population
Construction de 250 DLV	Commune	assainissement	32 500 000	0	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	Commune, Etat, PTF ; PEPAM-UE	Populations STD
Construction d'un Foyer des jeunes Moderne	Saréalkaly	jeunesse	20 000 000	0	0	0	10 000 000	10 000 000	Commune, Etat, PTF	ASC
Création d'un centre de formation professionnel	Boghal	Jeunesse	50 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000	0	ONFP, commune	Jeunesse
Aménagement d'aires de jeux (clôture terrain, construction de toilettes...)	Commune	jeunesse	30 000 000	0	15 000 000	15 000 000	0	0	Etat	ASC, ODCAV
Construction d'un stade municipal	Saréalkaly	Jeunesse/sport	250 000 000	0	0	0	125 000 000	125 000 000		
Appui aux « daaras »	Commune	social	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	Commune, PTF	Population
Mise en place d'une structure d'encadrement des jeunes et des femmes	Commune	genre	PM						Commune, PTF, PAPSEN	Jeunes et femmes
Renouvellement des classes d'alphabétisation		éducation	PM						BCI	Population

Acquisition de 25 moulins à mil	Commune	Socio-économique	62 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	Commune, Etat, PTF, GIZ	population féminine
Acquisition de 5 décortiqueuses de riz	Commune	Socio-économique	140 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	PTF, GIZ, Etat,	GPF, comité de gestion, populations
Prise en compte du secteur de la protection sociale dans la politique communale	Commune	Protection sociale	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	Commune, STD	Action sociale
Appui à l'organisation des groupes vulnérables	Commune	Protection sociale	0	0	0	0	0	0	STD (Action sociale)	Personnes vulnérables
Appui à l'organisation des cérémonies culturelles et religieuses	Commune	culture	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	Commune, PTF, privés	Population
Appui à la promotion du tourisme religieux	Boghal, Niafougne, Badina, Darou Baida, SaréGuélélle, saréElimane, Darou Salam	tourisme		PM	X	XXXX			Commune, PTF	Population
Appui de la troupe théâtrale	Commune	culture	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	Commune ; PTF	Jeunesse
TOTAL PRAIES			1 253 155 000	163 801 000	234 651 000	401 000	341 401 000	273 901 000		

2. 2 : Programme de renforcement de capacités des Acteurs du Développement Economique Local (PRECADEL)

OS1, 2&3: Autonomiser les acteurs économiques/ Stimuler l'initiative entrepreneuriale/ Professionnaliser les acteurs économiques

Formation de 51 multiplicateurs de semences dans diverses spéculations (4jours)	Tous les villages	agriculture	3 187 500	3 187 500	0	0	0	0	ALSE, AJAC COULUFIFA, ADESCAB	OP, Commune
Formation de 51 (relais) agriculteurs sur les techniques de DRS (4jours)	Tous les villages	environnement	3 187 500	1 593 750	1 593 750	0	0	0	Commune, ANCAR, CASADES, PTF	ANCAR, SDDR STD
Formation des responsables des GPF et GIE sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux	Tous les villages	Agro-alimentaire	15 375 000	5 125 000	5 125 000	5 125 000	0	0	Commune, PTF, Etat,	Population
Formation de 51 femmes et 51 jeunes sur les techniques de bonnes pratiques horticoles	Tous les villages	Maraichage	6 375 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000	0	0	PPDC, ANIDA, PAPSEN, ANPEJ, DER, PAPEJ	GPF, OP, GIE, Jeunes
Formation de 51 relais en techniques de production en élevage (4j)	Tous les villages	élevage	3 187 500	3 187 500	0	0	0	0	ANCAR, commune, CD, PRESEAC	Service départemental d'élevage, MDE

Formation de 51 jeunes en création d'entreprise	Commune	jeunesse	3 187 500	3 187 500	0	0	0	0	ANPEJ, PAPEJ, DER	Jeunes
Promotion d'implantations d'unités de production intensive en élevage (atelier de production de poulets de chair, d'embouche bovine)	Commune	élevage	PM						Fondstab (élevage), Opération tabaski, commune, PRESAEC	MDE, éleveurs, Populations
Appui l'adhésion des artisans à la chambre des métiers	Commune	artisanat	0	0	0	0	0	0	commune	Artisans
Organisation des artisans en corps de métier	Commune	artisanat	0	0	0	0	0	0	Commune, artisans, Chambre des métiers	Acteurs
Formation de 50 artisans dans les corps de métier	Commune	artisanat	3 125 000	0	0	1 562 500	1 562 500	0	Commune, Chambre des métiers	Acteurs
Formation des comités de gestion des infrastructures et équipements sociaux en entretien et maintenance	Commune	Socio-économique	PM						Commune, PTF	Comités de gestion
Appui aux acteurs dans la formation de structures formelles	Commune	Tous les secteurs	PM						Commune	OCB
Total PRECADEL			37 625 000	18 406 250	8 843 750	8 812 500	1 562 500	0		

2.3. Programme d'Adaptation aux Effets du Changement Climatique et de Gestion Durable du Capital Naturel (PA2CGDCN)

OS 1,2&3: Développer des mécanismes pour pallier aux déséquilibres environnementaux/ Promouvoir la protection du Capital naturel/ Garantir un développement durable

Aménagement de ZAC (Zones Aménagées Concertées)	Commune	Environnement	50 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000	0	PMF/FEM, PNUD, AVPE	Populations, STD
Formation des populations sur les coupes de bois	Commune	Environnement	PM						STD, AVPE	Population
Reboisement de 30 ha (6ha/an)	Commune	Environnement	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	STD, Commune, PMF/FEM, PNUD, OCEANIUM, AVPE	ASC, Populations, STD
Mise en place de comités de suivi des espèces reboisées	Les localités reboisées	Environnement	0	0	0	0	0	0	Commune, STD	Population

Aménagement d'une pépinière forestière communale pour le reboisement	Commune	Environnement	10 000 000	0	10 000 000	0	0	0	PMF/FEM, PNUD, OCEANIUM, AVPE	Populations, STD
Développement de variétés culturales à courte durée	Commune	Environnement	0	0	0	0	0	0	Etat	OP, ISRA
Formation de la population en gestion des ressources naturelles et de l'environnement	Commune	Environnement	PM						STD, AVPE	Population
Appui à la mise en œuvre des politiques environnementales	Commune	environnement	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	AVPE, commune	STD, population
Création de CLCFB	Tous les villages	environnement	PM						STD, AVPE, commune	STD, population
Création de pare feux	Tous les villages	environnement								
Aménagement de parcelles pour la production de charbon de bois.	One de production	environnement	PM						STD, AVPE, commune	STD, population
Aménagement de 04 digues anti-ensablement	Commune	environnement	6 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0	Commune, STD	INP, populations
Formation des populations sur les coupes de bois	Tous les villages	environnement	PM						Commune, SDT, AVPE	Population
Total PA2CGDCN			81 000 000	6 000 000	16 000 000	28 000 000	28 000 000	3 000 000		
TOTAL AXE 2 = (PRAIES)+ (PRECADEL)+ (PA2CGDCN)			1 371 780 000	188 207 250	259 494 750	276 213 500	370 963 500	276 901 000		
AXE 3 : Développer la gouvernance transparente, la coopération décentralisée et le partenariat										
3.1 : Programme de Promotion de la Bonne Gouvernance (2PBG)										
OS 1&2 : Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires locales, le partenariat et la coopération décentralisée										
Informatisation de l'état civil	Mairie	Gouvernance	10 000 000	0	10 000 000	0	0	0	Commune partenaires	Population
Acquisition de 03 ordinateurs	Mairie	Gouvernance	600 000	600 000	0	0	0	0	Commune, PTF, AJAC	Elus locaux

Construction d'un local adéquat pour la Sous-Préfecture	Boghal	Gouvernance	30 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000	0	Etat	Administration
Raccordement du siège de la mairie au réseau électrique	Boghal	Gouvernance	PM						Commune	Maire
Renforcement de l'équipement informatique de la Sous-Préfecture	Boghal	Gouvernance	700 000	0	350 000	350 000	0	0	Etat, PTF	Administration
Renforcement du personnel CADL en agents agriculture	Boghal	Gouvernance	PM						Etat	Administration
Formation des conseillers et OCB sur la décentralisation et la gouvernance locale	Mairie	Gouvernance	8 000 000	4 000 000	4 000 000	0	0	0	Commune, Etat, PTF, ARD	OCB, élus locaux
Respect des politiques sociales au niveau National	Commune	Protection sociale	PM						Commune, Etat, PTF Handicap international, UNICEF, Croix rouge	Action sociale, populations
Appui du trésor dans la collecte des recettes fiscales	Commune	Gouvernance	0	0	0	0	0	0		Trésor
Mise en place d'un dispositif opérationnel de collecte	Siège commune	Gouvernance	0	0	0	0	0	0	Trésor, commune	Commune
Sensibilisation des populations sur le minimum fiscal	Tous les villages	Gouvernance	0	0	0	0	0	0	Trésor, commune	Chefs de village, populations, trésor
Renforcement de l'alphabétisation des élus	Mairie	gouvernance							TOSTAN, commune, BCI	Elus
Suivi du PDC par le CEP	Mairie	Gouvernance	0	0	0	0	0	0	Commune, CEP	CEP
Total PPBG			49 300 000	4 600 000	17 500 000	15 350 000	15 000 000	0		
P.3.2 : Programme d'Aménagement et de Gestion du Territoire (PAGET)										
OS 1&2 : Lotissement des villages (SaréAlkaly-Darou Baida)/Mise en place de comité du PAOS										
Lotissement et alignement de 20 villages	SaréAlkaly, Sénoba, SaréSydi, NdiolofèneBourabou DonghoroKabada, SaréDembaNdiado, Koutounta, Darou Salam, Boghal, RoukaIrassoly, Boufara, Badinding, Sénoba	Urbanisme et Habitat	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	Urbanisme, commune	Populations

	Poste Franco-Ar, Ryad Franco-Arabe, Darou Baida, SaréElimane, Boundianto, Médina Hannecounda, Médina ModyLoum, SaréMody Ka									
Matérialisation du POAS	Tous les villages	urbanisme	0	0	0	0	0	0	Commune, PTF, ARD	Agriculteurs et éleveurs
Mise en place de comités de suivi du POAS	Tous les villages								Commune, STD	Eleveurs-agriculteurs
Total PAGET			120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000		
Total AXE 3 = (PPBG) + (PAGET)			169 300 000	28 600 000	41 500 000	39 350 000	39 000 000	24 000 000		

ANNEXE 2 : FICHES DE PROJETS

Titre du projet : Appui au renouvellement du parc de matériel agricole Numéro : 01		Collectivité territoriale de : Boghal	
Localisation : Tous les villages			
		Implantation Commune	
Description sommaire du projet : ce projet consiste à appuyer les agriculteurs pour le renouvellement du parc de matériel agricole afin de répondre à la problématique de la vétusté du matériel.			
Axe concerné : AXE1			
Programme concerné : PRIMA			
Objectifs poursuivis		L'objectif est de moderniser le parc de matériel	
Mode de gestion envisagé		Des comités de gestion formels seront mis en place par l'équipe municipale au niveau de chaque village.	
Résultats attendus		Population Totale : Population	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 89 249 770	
Coût d'opération		Total = 0	
Coût d'entretien		Total = 3 000.000 /92 249 770	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
PPDC	Financier	13 837 465	15%
PRACAS	Financier	46 124 885	50%
PAPSEN	Financier	27 674 931	30%
Commune	Financier	4 612 489	5%

Titre du projet : Aménagement de 05 digues de retenue d'eau Numéro : 02		Collectivité territoriale de :Boghal	
Localisation : à identifier			
		Implantation Commune	
Description sommaire du projet : Le projet consiste à renforcer les aménagements hydro-agricoles afin de faire face à l'effet du changement climatique sur la variation et l'instabilité de la pluie, et par la même occasion réduire la dépendance des activités agricoles des phénomènes naturels, par conséquent renforcer la résilience de la population jeune et féminine. En effet, la commune dispose d'un seul aménagement hydro-agricole que les populations jugent très insuffisant.			
Axe concerné : AXE1			
Programme concerné :		PRAHA	
Objectifs poursuivis			
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus		Population Totale : Population	
		Femmes	
		Jeunes	
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation		Total = 840 000 000	
Coût d'opération		Total = 0	

Coût d'entretien		Total = 3 000 000	
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
PPDC	Financier	378 000 000	45%
PAPSEN	Financier	378 000 000	45%
PTF	Financier	67 200 000	8%
Commune	Financier	16 800 000	2%

Titre du projet : Aménagements de 36 km de pistes rurales Numéro : 03	Collectivité territoriale de :Boghal		
Localisation : Boghal			
	Implantation exacte : Sénoba-Ndiamacouta 17km ; Bouffarsaré –Nguéyène-SaréNgagne, SinthiouDiamal-Thiewel 19 km ; Fololo-SaréThianado-Darou Baïda-SaréArdo-SaréDembelé= 7.5		
Description sommaire du projet : le projet envisage l'aménagement des pistes prioritaires de la commune pour un total de 36km.			
Axe concerné : AXE1			
Programme concerné :	PROVOSA		
Objectifs poursuivis	L'objectif visé est le désenclavement de la commune afin de promouvoir les activités commerciale et la mobilité des personnes.		
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus	Population Totale : Population		
	Femmes		
	Jeunes		
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation	Total = 900 000 000		
Coût d'opération	Total = 0		
Coût d'entretien	Total = 6 000 000		
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
Etat	Financier	900 000 000	100%

Titre du projet : Construction et équipement d'une Case des tout-petits Numéro : 04	Collectivité territoriale de :Boghal		
Localisation : Commune			
	Implantation exacte : Boghal		
Description sommaire du projet : Le projet a pour mission de promouvoir la petite enfance par l'implantation d'une Case des tout-petits. En effet, le taux de scolarité dans le préscolaire reste encore faible.			
Axe concerné : AXE 2			
Programme concerné : PRAIES			
Objectifs poursuivis	L'objectif poursuivi est de relever le taux de scolarité dans le préscolaire		
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus	Population Totale : petite enfance		
	Femmes		
	Jeunes		
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation	Total = 20 000 000		
Coût d'opération	Total = 5 000 000		
Coût d'entretien	Total = 100.000		
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
ANCTP	Financier	25 000 000	100%

Titre du projet : Formation de 51 multiplicateurs de semences dans diverses spéculations Numéro : 05	Collectivité territoriale de : Faoune
Localisation : Tous les villages	
	Implantation Commune
Description sommaire du projet : Le projet consiste à former 51 agriculteurs à raison d'un agriculteur par village en tant que multiplicateur de semences dans différentes spéculations. De ce fait chaque village aura à son sein un multiplicateur de semences qui pourra fournir sa localité	
Axe concerné : AXE 2	
Programme concerné : PRECADEL	
Objectifs poursuivis	L'objectif poursuivi est de permettre aux agriculteurs d'être en mesure de produire leur propre semence dans les différentes spéculations afin de répondre à la problématique d'insuffisance des semences qui a été souligné par les agriculteurs.
Mode de gestion envisagé	
Résultats attendus	Population Totale : Population agricole
	Femmes
	Jeunes
Evaluation des coûts	
Coût d'implantation	Total = 3 937 500
Coût d'opération	Total = 0
Coût d'entretien	Total =

Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
SEDAB	En nature	787 500	20%
ALSE	En nature	984 375	25%
ADESCAB	En nature	590 625	15%
SDDR	En nature	1 575 000	40%

Titre du projet : Reboisement de 30 ha de forêt Numéro : 06	Collectivité territoriale de :Boghal		
Localisation : Tous les villages			
Implantation Commune			
Description sommaire du projet : Le projet vise à reboiser 30ha de forêt. En effet, il s'agira de reboiser les espèces ayant disparues ou en voie de disparition. Par ailleurs, le préalable est la mise en place d'une pépinière forestière.			
Axe concerné : AXE 2			
Programme concerné : PA2CGDCN			
Objectifs poursuivis			
L'objectif est de restituer du couvert végétal			
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus			
Population Totale : Population			
Femmes			
Jeunes			
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation	Total = 10 000 000		
Coût d'opération	Total = 0		
Coût d'entretien	Total = 1 000 000		
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
PMF/FEM	Financier	5 500 000	50%
OCEANIUM	Financier	3 300 000	30%
AVPE	En nature	2 200 000	20%

Titre du projet : Formation des conseillers et OCB sur la décentralisation et la gouvernance locale Numéro : 07	Collectivité territoriale de :Boghal		
Localisation : commune			
	Implantation Commune		
Description sommaire du projet : le projet consiste à former les élus et OCB afin qu'ils puissent être dans les dispositions d'atteindre les objectifs qui leurs sont assignés			
Axe concerné : AXE 3			
Programme concerné :			
Objectifs poursuivis	L'objectif est de permettre aux élus et OCB d'avoir une bonne capacitation technique et organisationnelle afin de mener à bien leurs missions		
Mode de gestion envisagé			
Résultats attendus	Population Totale : élus et OCB		
	Femmes		
	Jeunes		
Evaluation des coûts			
Coût d'implantation	Total = 4 000 000		
Coût d'opération	Total = 0		
Coût d'entretien	Total = 0		
Durée de mise en œuvre du projet :			
Contributions financières attendues			
Nom du PTF	Type d'instrument	Montant	% de contribution
ARD	En nature	2 000 000	50%
ETAT	Financier	1 600 000	40%
PTF	Financier	400 000	10%

ANNEXE 3 : PROFIL DES CONSEILLERS

N° Ordre	Prénom(s) et Nom	Fonction	Sexe	Age	Village	Profession	Nombre de mandat	Niveau d'instruction	Alphabétisation
1	Lary DIALLO	Maire	M	67	Sénoba	Cultivateur	3	Coranique	Non
2	Bouya BA	1er Adjoint au Maire	M	43	SaréAlkaly	Cultivateur	0	6 ^{ème} secondaire	Non
3	Mamoudou DIALLO	2 ^{ème} Adjoint Maire	M	60	Sénoba	Commerçant	1	Coranique	Non
4	Kéba BARRY	Pdt Commission Environnement	M	67	Banéba	Cultivateur	0	Coranique	Non
5	Aiou DIALLO	Commission domaniale	M		Darou Salam	Cultivateur	0	Coranique	Non
6	Ndiambou DIALLO	Commission culturelle	F	49	Banéba	Commerçant	0	Coranique	Non
7	Ramata LY	Commission éducation	F	35	SaréAlkaly	Cultivateur	0	Coranique	Non
8	Fatou TOP	Commission planification	F	29	Darou Baida	Cultivateur	0	Coranique	Non
9	HamathDemba CISSE	Commission environnement	M	47	Ndioloféne	Eleveur	0	Coranique	Oui
10	Thioumbé SALL	Coopération décentralisée	F	35	Banéba	Cultivateur	0	Coranique	Non
11	Oumar CISSE	Commission environnement	M	47	Médina Taibatou	Cultivateur	0	Coranique	Non
12	Batouly DIALLO	Commission domaniale	F	44	SaréAlkaly	Commerçant	0	Coranique	Non
13	Thierno Mouhamadou BA	Commission environnement	M	47	SaréElimane	Cultivateur	0	Coranique	Non
14	Sadio DIALLO	Commission planification	F		SaréAlkaly	Commerçant	0	Coranique	Non
15	Mai SAMBA	Commission finance	F	54	SaréAlkaly	Commerçant	0	Coranique	Non
16	Boubacar DANSO	Commission sportive	M	31	SaréAlkaly	Commerçant	0	4 ^{ème} Secondaire	Non
17	Demba NDIAYE	Pdt Commission planification	M	54	RoukaIrasso ly	Cultivateur	0	Coranique	Non
18	Mohamadou BA	Pdt Commission éducation	M	47	Diamewelly samba BA	Cultivateur	0	Coranique	Oui
19	Yaya DIAO	Commission sportive	M	48	Diamewelly samba BA	Cultivateur	0	Coranique	Oui
20	Kanny TOURE	Commission planification	F	48	Riad	Commerçant	0	Coranique	Non
21	Ibrahima LOUM	Commission planification	M	47	Médina Mody LOUM	Cultivateur	0	Coranique	Non
22	Amadou DIALLO	Pdt Commission finance	M	58	Sénoba	Cultivateur	0	Coranique	Non
23	Egane DIALLO	Commission culturelle	F	47	RoukaIrasso ly	Cultivateur	0	Coranique	Non
24	Ramata DIALLO	Commission éducation	F	29	SaréAlkaly	Coiffeuse	0	Coranique	Non
25	Aissatou DIOP	Commission Environnement	F	48	Sénoba	Cultivateur	0	Coranique	Non
26	Khady BA	Commission finance	F	36	Niafougne	Cultivateur	0	CM2	Non
27	Fatoumata BALDE	Pdt Commission	F	24	SaréAlkaly	Restauratrice	0	Coranique	Non

		sportive							
28	Ami Aliou BA	Commission coopération décentralisée	F	51	Médina Moustapha DEME	Cultivateur	0		Coranique Non
30	Amadou DIAO	Commission santé, hygiène et Assainissement	M	48	Vélingara Samba DIAO	Cultivateur	0		Coranique Oui
31	Bocar DIALLO	Pdt Commission domaniale	M	43	Sénoba	Cultivateur	0		Coranique Oui
32	Demba BA	Conseiller	M	60	Diaydina	Cultivateur	0		Coranique Non
33	Yéro COLY	Commission éducation	M	71	Ndioloféne	Cultivateur	0		Coranique Non
34	Kimintang SALL	Pdt Commission coopération décentralisée	M	57	Boghal	Opérateur Economique	0		CEPE Non
35	Hamady SOW	Commission domaniale	M	42	Boghal	Cultivateur	0		Coranique Non
36	Samba BA	Pdt Commission culturelle	M	50	Boghal	Boulangier	0		Coranique Non
37	Hamatar DIALLO	Pdt Commission santé, hygiène et Assainissement	M	44	FololoBiran e	Cultivateur	0		Coranique Oui
38	Alassane SY	Commission coopération décentralisée	M	51	Banéba	Cultivateur	0		Coranique Non
39	Thierno Boubacar DIALLO	Commission sportive	M	30	Sénoba	Cultivateur	0		Coranique Non
40	Fatime DIALLO	Commission santé, hygiène et Assainissement	F	44	Sénoba	Cultivateur	0		Coranique Non
41	Aissata SALL	Commission santé, hygiène et Assainissement	F	51	Diaydina	Cultivateur	0		Coranique Non
42	Fatime THIOUNE	Conseillère	F	45	Diamewelly Samba BA	Cultivateur	0		Coranique Non
43	Diarra THIAM	Commission finance	F	32	SaréElimane	Cultivateur	0		Coranique Non
44	Mariama BA	Commission éducation	F	39	Darou Salam	Cultivateur	0		Coranique Non
45	Maimouna SAMB	Commission coopération décentralisée	F	42	Ndiolofene	Commerçant	1		CM2 Non
46	Rokyatou KANE	Commission santé, hygiène et Assainissement	F	43	Médina Taibatou	Cultivateur	0		Coranique Non

Source : Données 2014

